

SUNDHOFFEN



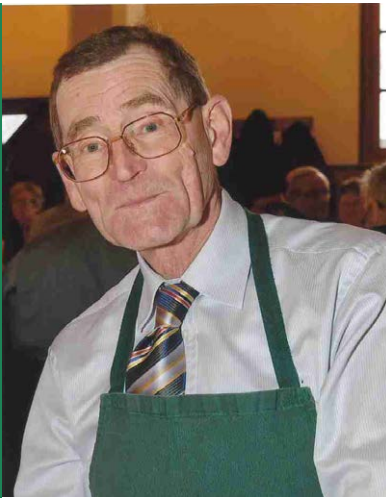
TOUT BEAU, TOUT NEUF, TOUT SPORT !
LE SUNDHO CITY PARK !

SOMMAIRE

Sommaire	2	39	Où joindre les associations ?
Le Mot du Maire	3	40	Amicale des Sapeurs-Pompiers
Délibérations du Conseil Municipal	4-7	41	Musique « Espérance » de Sundhoffen
Syndicat Intercommunal de la Plaine de l'Ill (SIEPI)	8	42	Anciens Combattants et Victimes de guerres de Sundhoffen
Expression du groupe minoritaire	9	43	Pétanque-Club
Poème « Souvenirs d'enfance »	9	44	Secouristes et donneurs de sang
Les finances communales en 2023	10-11	45	Club de gymnastique
Travaux	12-13	46	Ell Watter
Chronique de l'école de Sundhoffen pour l'année 1924-1925	14	47	« Automne Fleuri » association des retraités
Sundhoffen à travers la presse en 1924	15	48	Association Familiale de Sundhoffen et environs
Délibérations du Conseil Municipal de 1924	16-17	49	Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Sundhoffen (APEES)
In memoriam Roger KELLER	18	50	A.P.P. Sundhoffen – Étang les « Muguets »
Poème « S'Annie »	19	51	Tennis club
Infos mairie	20-23	52	Arts Martiaux
Infos utiles	24-27	53	A.S. Sundhoffen
Paroisse Catholique	28	54	Les plongeurs de l'Ill
Paroisse Protestante	29	55-57	Recensement de la population : Interview des agents et de la coordonnatrice
Au fil des saisons dont « Registres cadastraux »	30-35 32-33	58-59	Voyage : L'Erythrée, perle de la Corne de l'Afrique
École élémentaire	36	60-61	Voyage : Une décennie d'aventures au volant « l'épopée d'Elle'Z'as »
École maternelle	37	62	Poèmes : « Neige » et « Tombe la neige ! »
Calendrier des manifestations	38	63	État-civil

LE MOT DU MAIRE

Chères habitantes, chers habitants de Sundhoffen,



Que retiendrons-nous de cette année 2024 qui déjà s'achemine vers son terme ?

Sur le plan international les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient s'éternisent et font terriblement souffrir leurs populations, sans parler des nombreux autres conflits de par le vaste monde avec le cortège de misères qu'ils engendrent.

Auront aussi marqué nos esprits les évènements climatiques de plus en plus violents et fréquents auxquels sont exposés les humains qui subissent impuissants le déferlement des éléments.

Sur le plan national, après une dissolution inopportune et superflue de l'Assemblée Nationale, notre monde politique donne une triste image de notre pays. Celui-ci est confronté à de vastes défis dont l'endettement abyssal n'est pas le moindre. L'ère de l'insouciance et de l'argent facile est définitivement révolue et exigera désormais des efforts importants, voire même des sacrifices qui impacteront durablement notre quotidien.

Sur le plan communal, après une année 2023 difficile due à l'explosion du coût de l'énergie et compliquée suite à l'absence de secrétaire général de mairie au 2^e semestre, 2024 aura été une année « normale », mais à nouveau bien remplie.

Les travaux et projets d'investissements se sont poursuivis à un rythme soutenu, même si l'exécution de certains chantiers s'avère parfois compliquée au niveau des entreprises.

Auront ainsi été réalisés :

- *La 4^e tranche de rénovation de l'éclairage public, rénovation démarrée en 2021 et qui touchera à sa fin début 2025. Cette opération aura concerné 410 luminaires pour un montant total de 298 200 €.*
- *Par ailleurs, après l'achèvement du City-Park (inauguré en juin), nous avons réalisé l'aménagement d'un espace partagé piétons cyclistes, route d'Appenwihr, ainsi que le remplacement de la clôture du stade de l'ASS. Cet espace permettra dorénavant un accès aisé et sécurisé aux installations sportives du secteur. Il nous en aura coûté environ 210 000 €.*

- *Ensuite nous avons également entamé l'isolation de la façade ouest du CSCS, avec mise en place de 490 m² de panneaux photovoltaïques dont la production servira à alimenter l'ensemble des bâtiments communaux. Un chantier qui a connu un retard important lié à des difficultés techniques rencontrées par des entreprises engagées. L'investissement représentera un montant d'environ 450 000 €.*
- *Enfin ont été réalisées les études pour la stabilisation du bâtiment de l'école primaire. Elles connaîtront une suite en 2025 avec des travaux lourds qui concerneront le renforcement des structures au niveau du sous-sol et le traitement des fissures qui y sont liées.*

A cela s'ajoutent, comme d'habitude, les nombreux travaux réalisés en interne par notre dynamique équipe technique, ainsi que les acquisitions de matériels pour nos écoles, nos sapeurs-pompiers et nos services administratifs et techniques.

Bien sûr nous soutenons aussi fortement nos associations qui font la richesse de notre commune. Mais en sachant qu'il faut parfois savoir prioriser nos interventions en fonction de nos possibilités financières, qui ne sont pas extensibles à souhait, surtout par les temps qui courent, où l'argent public se fera de plus en plus rare.

*Pour conclure mon propos je voudrais remercier très chaleureusement l'ensemble des acteurs de la vie de notre village (élus, personnels communaux, sapeurs-pompiers, chefs d'entreprise, enseignants, responsables associatifs et bénévoles) qui s'impliquent sans compter, ainsi que nos partenaires institutionnels (Etat, Région, CEA, Colmar Agglomération, Territoire Energie Alsace). Tous contribuent au rayonnement de notre commune et de sa qualité de vie. Ils participent ainsi à ma devise personnelle : **VIVRE C'EST SERVIR ET SERVIR C'EST VIVRE.***

*Joyeuses fêtes de Noël
et avec mes vœux les plus chaleureux
pour une très bonne année 2025 !*

Voici maire :

Jean-Yves SCHULLER

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis notre dernier bulletin communal, le Conseil Municipal s'est réuni 8 fois en séance ordinaire et une fois en séance extraordinaire. Voici les principales délibérations prises :

Séance du 04 décembre 2023

• Budget 2023.

Le conseil approuve la décision modificative budgétaire pour permettre la prise en compte des travaux en régie réalisés en cours d'année au budget primitif pour un montant de 27 500 €.

• Eclairage public.

Le conseil décide de réaliser les travaux de rénovation de l'éclairage public de la 4ème tranche et sollicite l'aide financière des partenaires institutionnels de la commune (Territoire Energie Alsace et Fonds Vert).

• Recensement de la population.

Le conseil charge M. le Maire de procéder à l'enquête de recensement et de l'organiser et décide de créer 4 emplois vacataires pour assurer le recensement de la population.

• Recrutement d'agents saisonniers.

Le conseil autorise M. le Maire à recruter des agents saisonniers pour la saison estivale.

• Personnel communal.

Le conseil prend acte des nouveaux taux de cotisations dans le cadre de la convention participative relative à la protection sociale complémentaire risque « prévoyance ».

• Déchets abandonnés.

Le conseil approuve la Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec Citeo.

• Logement communal.

Le conseil décide de fixer le loyer du logement du 1er étage 6 rue de Carpes à 750 € hors charges.

Séance du 12 février 2024

• Nouveau conseiller municipal.

Le conseil prend acte de la décision de Mme Florence OBERLE de démissionner de ses fonctions de conseillère municipale et de l'installation de M. Vincent BERINGER en qualité de conseiller municipal.

• Travaux.

Le conseil décide d'attribuer les travaux de rénovation énergétique au CSCS aux entreprises :

- GUGLIUCCIELLO pour un montant de **34 962,87 € HT**,
- RENOVA pour un montant de **146 108,50 € HT**,
- ALSACOLOR pour un montant de **56 461,27 € HT**,
- SOGEGA pour un montant de **87 566,50 € HT**,
- XB METAL pour un montant de **9 583,41 € HT**,
- TECHNIC ECHAF pour un montant de **14 639,24 € HT**.

• Urbanisme.

Le conseil décide d'acquérir deux parcelles cadastrées n° 319 et 320 section 59 de la CEA afin de rendre accessible à la population le City Park en créant un espace partagé piétons-cyclistes

longeant les équipements sportifs en bordure de la RD 45.

• Travaux.

Le conseil décide :

- de réaliser un espace partagé piétons-cyclistes pour un montant de **240 000 € HT** environ,
 - de réaliser des travaux de rénovation et de sécurisation au sous-sol à l'école primaire pour un montant de **500 000 € HT** environ.
- Le conseil sollicite les partenaires institutionnels susceptibles de contribuer au financement de ces deux projets.

• Acquisitions de matériels.

Le conseil décide d'acquérir du matériel et des équipements pour le corps des sapeurs-pompiers et les services communaux pour un montant de **67 000 €**.

• Budget.

Le conseil autorise M. le Maire, préalablement à l'adoption du budget primitif 2024, de liquider et mandater dans la limite du quart des dépenses réelles d'investissement prévues au budget primitif 2023, les dépenses réelles d'investissement.

• Personnel communal.

Le conseil décide :

- de créer à compter du 1er avril 2024, un emploi permanent de secrétaire général de mairie,
- de verser une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat aux agents remplissant les conditions réglementaires subventionnées.

• Divers.

Le conseil :

- décide de fixer les modalités de la concertation avec la population concernant la définition des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables,
- constate la désaffectation de l'ancien chemin rural attenant à la parcelle cadastrée n° DP section 61 et charge M. le Maire d'ordonner l'ouverture d'une enquête publique préalable au déclassement de ce chemin rural,
- adopte la dénomination « rue de Sainte Croix-en-Plaine » qui démarre à l'intersection avec la Grand'Rue jusqu'à la sortie de l'agglomération. Au-delà de ce tronçon la « route de Sainte Croix-en-Plaine » existe déjà dans les données foncières du cadastre.

• Rentrée 2024.

Le conseil décide de maintenir l'organisation du temps scolaire en vigueur à ce jour, à savoir les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- 8h15-11h45 et 13h45-16h15 pour l'école maternelle,
- 8h20-11h50 et 13h50-16h20 pour l'école élémentaire.

Séance du 02 avril 2024

• Compte administratif.

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2023 qui dégage un excédent de fonctionnement de **248 162,52 €**.

• Compte de gestion.

Le conseil déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

• Affectation du résultat du compte administratif 2023.

Le conseil décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2023 comme suit :

- **153 182,39 €** au compte « excédents de fonctionnement capitalisés » du budget primitif 2024

- **143 293,51 €** au compte « résultat de fonctionnement reporté » du budget primitif 2024.

• Impôts locaux.

Le conseil décide d'augmenter de 1% les taux d'impositions des taxes directes locales

- **25,07 %** taxe foncière sur les propriétés bâties

- **42,84 %** taxe foncière sur les propriétés non bâties

- **9,69 %** taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

• Budget primitif 2024.

Le conseil vote le budget primitif équilibré en recettes et en dépenses à **1 515 000 €** pour la section de fonctionnement et **1 712 000 €** pour la section d'investissement.

• Travaux.

Le conseil attribue le marché de travaux de voirie à l'entreprise TP SCHMITT pour un montant de **156 707,63 € HT**.

• Chasse.

Le conseil décide de modifier la délibération du 30 octobre 2023 et de fixer le prix de location du lot de chasse n° 2 à **2 400 €**.

• Urbanisme.

Le conseil décide de définir les Zones d'Accélération de l'Energie proposées conformément aux dispositions de l'article L 141-5-3 du code de l'énergie. Les installations et zones retenues sont :

- Solaires photovoltaïque sur toiture, au sol dans les zones bâties, sur ombrière sur l'ensemble du ban communal,

- Solaire thermique sur toiture, au sol dans les zones bâties sur l'ensemble du ban communal,

- Géothermie en surface sur l'ensemble du ban communal,

- Biogaz, selon la carte.

• Budget.

Le conseil approuve les modalités de reversement par Territoire Energie Alsace de la TICFE aux communes.

• Adhésion.

Le conseil accepte que la commune de Sundhoffen adhère à la mission mutualisée proposée par la Territoire Energie Alsace pour la maîtrise des réseaux et équipements télécom sur le territoire de la commune.

Séance du 04 juin 2024

• Ligne de trésorerie.

Le conseil décide de renouveler la ligne de trésorerie pour un an, soit jusqu'au 30 juin 2025, pour un montant de **200 000 €**.

• Groupement de commande.

Le conseil autorise M. le Maire à signer l'adhésion de la commune au groupement de commandes permanent pour la passation

des nouveaux contrats de gaz et d'électricité et désigne Colmar Agglomération comme coordonnateur du groupement de commandes permanent.

• Budget.

Le conseil décide d'affecter le fonds de concours exceptionnel aux opérations « Espace partagé piétons/cyclistes » et « Panneaux photovoltaïques CSCS » pour un montant de **29 176 €** et **40 000 €**.

• Urbanisme.

Le conseil :

- décide de déclasser l'ancien chemin rural désaffecté sis route d'Appenwihr du domaine public communal et de son intégration dans le domaine privé communal,

- autorise la cession des parcelles sises section 59 à M. VIVES et Mme BOURGER sur la base de 100 € le m², d'une contenance de 34m² et 26 m².

• Chasse.

Le conseil donne son accord pour l'agrément de l'associé, M. Dominique MAURER, pour le lot n° 3 de la commune.

Séance du 17 juin 2024

• Fibre.

Le conseil valide la participation financière de la commune **pour le déploiement de la fibre** et autorise M. le Maire à signer la convention avec la Région Grand Est.

• Subvention.

Le conseil valide la demande de subvention à la Région Grand Est pour un montant de 36 000 € pour l'aménagement d'un espace partagé piétons/cyclistes route d'Appenwihr.

Séance du 08 juillet 2024

• Personnel communal.

Le conseil :

- prend acte la prolongation d'un an de la convention de participation relative à la protection sociale complémentaire risque « prévoyance » souscrite auprès de Reylens/CNP Assurances,

- autorise l'indemnisation des congés annuels non pris lors de la cessation de la relation de travail en raison de maladie, de motifs tirés de l'intérêt du service ou du décès de l'agent selon la modalité retenue,

- décide de créer à compter du 1^{er} août 2024 un emploi permanent d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles relevant des grades de ATSEM principal de 2^{ème} classe ou ATSEM principal de 1^{ère} classe à raison d'une durée hebdomadaire de service de 31,18 heures annualisées.

• Urbanisme.

Le conseil :

- approuve l'acquisition de l'emplacement réservé d'une surface de 8,24 ares sis rue des Artisans, pour un montant de **54 000 € HT**,

- approuve la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme.

• Voirie.

Le conseil approuve les termes de la convention avec la CeA

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

pour l'entretien des routes départementales en agglomération définissant les compétences respectives attribuées.

- **Chasse.**

Le conseil :

- exprime un avis favorable sur la demande formulée par M. Francis UNTZ, président de l'association de chasse « Lindenkuppel », locataire du lot n° 3 de la chasse communale, en vue de l'agrément en tant que garde-chasse particulier de M. Jacques SCHWARTZ, domicilié à Andolsheim,
- charge M. le Maire de nommer M. Joseph KOEHLI, domicilié à Ingersheim, comme estimateur des dégâts de gibier pour la durée de la location de chasse.

Séance du 23 septembre 2024

- **Fonds de concours.**

Le conseil décide d'affecter le Fonds de concours énergie de Colmar Agglomération aux travaux de pose de panneaux photovoltaïques CSCS d'un montant de **30 084 €**.

- **Travaux miniers secteur Nord de Mulhouse.**

Le conseil exprime un avis réservé sur le projet de travaux miniers dans le secteur dit « Permis Nord Mulhouse ».

- **Subventions.**

Le conseil décide d'attribuer une subvention de **670 €** pour les animations été et **1 575 €** pour l'Accueil de Loisirs sans hébergement à l'Association Familiale.

Séance du 28 octobre 2024

- **Artificialisation des sols.**

Le conseil approuve le rapport dressant le bilan de la consommation d'espaces et de l'artificialisation des sols sur le territoire de la commune de Sundhoffen sur la période de 2011 à 2022.

- **Réhabilitation de la maison Wittlinger au 9 Grand'Rue.**

Le conseil décide du principe de proposer à Centre Alsace

Habitat l'immeuble situé au 9 Grand'Rue dans le cadre d'un bail emphytéotique dont la durée sera fixée en fonction de l'importance des travaux à réaliser.

- **Urbanisme.**

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition au nom de la commune pour l'emplacement réservé sis rue des Artisans.

- **Eclairage public.**

Le conseil décide :

de retenir l'offre de maintenance de la société VIALIS de Colmar pour un montant de **15,50 € HT** par foyer et par an pour les luminaires led et de **45 € HT** par foyer et par an pour les projecteurs de stade et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat à intervenir pour une durée de **4 ans** à compter du 1^{er} janvier 2025,

de procéder à la conversion des luminaires restants, implantés rue du Neuland, rue Belle-Vue et sur les façades de la mairie et de solliciter l'aide financière et technique de TEA pour réaliser cette opération.

- **Bail de location.**

Le conseil décide de renouveler avec M. Patrick REECHT, domicilié à WIDENSOLEN, le bail de location de l'étang de pêche sis au Kastenwald pour une nouvelle durée de 9 ans et de fixer à **5 131,40 €** le loyer annuel à compter du 01/04/2024.

- **Association.**

Le conseil approuve le projet de renouvellement de la convention d'utilisation des locaux scolaires par l'Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Sundhoffen (APEES).

- **Subvention.**

Le conseil décide de verser une subvention de **23 000 €** à l'Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Sundhoffen (APEES) qui vient compenser le salaire et les charges d'un agent communal partant à la retraite.



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Outre les séances du Conseil Municipal, les conseillers se réunissent régulièrement au sein de commissions thématiques.

Réunions communales :

COMMISSIONS RÉUNIES

23 septembre

COMMISSION DE LA RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

17 mai

COMMISSION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

15 janvier 6 septembre

COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION

16 janvier 19 août 15 octobre

COMMISSION DU LIEN SOCIAL

9 avril 28 novembre

COMMISSION D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

19 février 13 mai 1^{er} juillet
21 octobre

COMMISSION DES FINANCES

29 février 14 novembre

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

16 février

COMMISSION COMMUNALE CONSULTATIVE DE LA CHASSE

28 mai 1^{er} juillet

ASSOCIATION FONCIÈRE

23 janvier

CONSEILS DES ÉCOLES

15 février 20 février 11 juin
25 juin 05 novembre 12 novembre

COMITÉ CONSULTATIF COMMUNAL DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

10 janvier 3 juillet

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

11 septembre

D'autre part, leur(s) délégué(s) assistent également aux diverses réunions des structures intercommunales auxquelles la commune adhère :

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE COLMAR AGGLOMÉRATION (CA)

14 février 11 avril 13 juin
3 octobre 5 décembre

RÉUNIONS DES MAIRES CA ET BUREAU CA

1^{er} février 28 mars 29 mai
19 septembre 22 novembre

COMMISSIONS THÉMATIQUES CA

19 janvier 15 mars 17 mai
9 septembre 8 novembre

COMITÉ SYNDICAL DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE

13 février 5 mars 19 mars
18 juin 24 septembre 3 décembre

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA MAISON D'ACCUEIL POUR PERSONNES ÂGÉES À KUNHEIM (SYMAPAK)

9 décembre

SYNDICAT MIXTE DES GARDES CHAMPÊTRES INTERCOMMUNALES (BRIGADES VERTES)

9 avril 30 mai 12 mars

SYNDICAT DE GESTION DU PARC À GRUMES D'ANDOLSHEIM

02 mars

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT COLMAR-RHIN-VOSGES

30 janvier 10 février 20 mars
6 avril 1^{er} et 7 octobre 27 novembre

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA PLAINE DE L'ILL (SIEPI)

13 mars 12 juin 6 novembre

A cela s'ajoutent de nombreuses réunions où Monsieur le Maire siège en tant que représentant de l'Association des Maires du Haut-Rhin, de Colmar Agglomération, du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'Ill et du Centre de Gestion 68 (tant au niveau national que régional, transfrontalier et départemental).

VOTRE SERVICE DES EAUX : LE SIEPI

(SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA PLAINE DE L'ILL)

En 2024, le Syndicat approvisionne en eau potable **17** communes au sud-est et sud-ouest de Colmar soit environ **19 500** habitants, et il assure la collecte des eaux usées pour **8** d'entre elles.

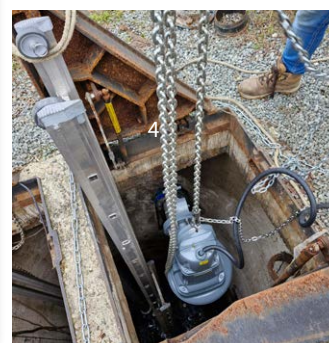
A partir de 2025, une nouvelle réforme des redevances des agences de l'eau s'appliquera. Les informations relatives à cette réforme sont disponibles sous le lien suivant :

<https://www.lesagencesdeleau.fr/actualites/tout-comprendre-de-la-reforme-des-redevances>.

Les grands chantiers de l'année 2024 :

- Equipement de la commune d'Andolsheim en radio relève pour un montant de 94 000 € HT.
- Réalisation d'un bouclage AEP en fonte DN100 sur 93 ml avec reprise de 2 branchements pour un coût de 38 000 € HT entre la rue du Buhl et la rue des Vendangeurs à EGUISHHEIM.
- Renouvellement du réseau AEP rue de Hirtzfelden à Oberhergheim : 100 ml de fonte grise DN100 remplacé par de la fonte DN150, renouvellement de 40 ml de fonte DN200 et 7 branchements pour un montant de 110 000 € HT.
- Niederhergheim, rues des Bleuets, Œilletts, Coquelicots, Blés d'or, renouvellement de 245 ml de réseau EU en amiante ciment par du polypropylène DN 200, 28 branchements d'assainissement et 31 reprises de branchements AEP pour un montant de 307 000 € HT.
- Renouvellement du réseau AEP en cours à Ste Croix en Plaine route de Bâle. 400 ml de fonte DN250 pour un montant estimatif de 263 500 € HT.
- Rénovation du bâtiment de la station de pompage Sud avec mise en place d'une charpente et couverture sur le toit plat existant pour 43 768 € HT.
- Renouvellement du réseau AEP à NIEDERENTZEN, impasse du Rail en PEHD DN50 sur 20 ml et renouvellement de 2 branchements pour un montant de 17 715 € HT.
- Réhabilitation de la station de relevage « cimetière » à OBERHERGHEIM pour un coût de 26 847 € HT.
- Remplacement des pompes de la station de reprise au siège du SIEPI pour un montant de 42 000 € HT.

Le comité syndical du SIEPI, composé de deux représentants par collectivité membre, s'est réuni à trois reprises cette année. Durant l'année, le comité syndical a notamment travaillé sur les points suivants : Programme d'investissements 2024 ; Vote du budget 2024 ; Rapport annuel 2023 ; Campagne de déploiement de la radio-relève 2024/2025 (**Sundhoffen**) ; Attribution de divers marchés de travaux.



Pour toutes vos démarches, n'hésitez pas à utiliser le site internet du syndicat : www.siepi.fr

Vous y trouverez entre autres :

- Les formulaires nécessaires aux démarches relatives à l'eau et à l'assainissement ;
- La possibilité de transmettre votre relevé de compteur si vous avez reçu un carton jaune ;
- Les informations concernant l'histoire du Syndicat des eaux et les décisions prises par le Comité actuel et la qualité de l'eau, etc...



L'équipe du SIEPI est votre service de proximité en cas d'urgence pour l'eau potable et l'assainissement :

24H/24 et 7J/7 au N° 03 89 49 45 15



EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Chères Sundhoviennes, chers Sundhoviens,

Le Bulletin Municipal d'information 2024 fait une large place au recensement qui a eu lieu dans notre commune cette année.

Le recensement est un acte civique et obligatoire qui concerne tout le monde et sert à tous car il permet d'établir la population officielle de notre commune ainsi que ses caractéristiques comme l'âge, la profession, les conditions de logement etc. Les données ainsi récoltées serviront à établir les politiques publiques nationales et locales pour mieux répondre aux besoins de la population. Nous profitons de notre droit d'expression pour remercier nos concitoyens et les agents recenseurs d'avoir participé à cette opération.

Soucieux de vous tenir informés de la vie de la commune, nous avons décidé de respecter le fil rouge du Bulletin Municipal et de nous inscrire dans sa ligne éditoriale en procédant à différents recensements, qu'il s'agisse des thématiques défendues par le groupe d'opposition, des renoncements du groupe majoritaire ou encore de nos engagements pour l'année à venir.

Ainsi, au cours de l'année écoulée, nous avons interpellé la majorité municipale par 27 questions écrites sur des sujets concernant l'accessibilité de tous les concitoyens aux services de la mairie, la construction de vestiaires pour les associations, le raccordement à la fibre, le respect des règles environnementales et de gestion des déchets, etc. Notre action a ainsi permis d'acter le raccordement de Sundhoffen à la fibre. Enfin, nous défendons un projet de vestiaires pour les associations que nous espérons voir se concrétiser prochainement.

Nous avons également procédé au recensement des renoncements et promesses non tenues de la majorité municipale, à savoir : la mise aux normes d'accessibilité de la mairie, le soutien aux associations dont certaines, comme l'APEES qui gère le périscolaire, sont en grande difficulté, la mise en place de bornes électriques, l'amélioration de la sécurité routière dans le village, l'évacuation des déchets communaux aux abords des berges de l'Ill, le respect du règlement intérieur du conseil municipal, etc.

Enfin, nous avons recensé les engagements qui guideront notre action pour l'année à venir : participer activement aux réunions des commissions et du conseil municipal, faire entendre votre voix et celle des associations en proposant des solutions, veiller à la bonne utilisation des budgets communaux dans l'intérêt général etc.

Notre volonté pour vous servir reste intacte, vous pouvez compter sur nous.

Nous vous souhaitons ainsi qu'à votre famille et vos proches de joyeuses fêtes de fin d'année et une très bonne année 2025.

David Boegler, Natalie Cianci, Marc Rogler.

POÈME : SOUVENIRS D'ENFANCE

Je suis passée sous un tilleul parfumé
L'odeur m'a aussitôt ramenée
A mes jeunes années.

Je suis passée devant l'école du quartier
L'odeur m'a aussitôt rappelé
Les tables cirées et leurs encriers.

Je suis passée devant la cour des écoliers
Les cris, les rires m'ont bouleversée
Ils m'ont rappelé nos jeux endiablés.

Continuez !...
La cloche pour vous n'a pas sonné.

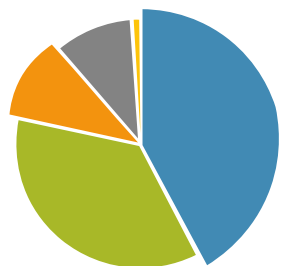
Bernadette LABEAUNE



LES FINANCES COMMUNALES EN 2023

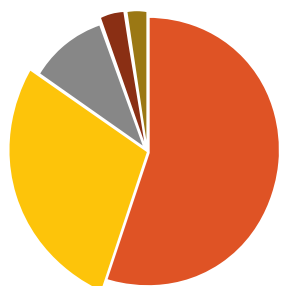
SECTION DE FONCTIONNEMENT 2023

DÉPENSES	DESCRIPTION	MONTANT
Charges à caractère général	Dépenses relatives au fonctionnement régulier de la commune	485 673 €
Charges de personnel	Dépenses relatives aux rémunérations notamment	412 595 €
Autres charges de gestion courante	Dépenses de fonctionnement ayant un caractère ponctuel	117 650 €
Atténuation de produits	Recette touchée par la commune puis reversée à un autre organisme	117 322 €
Charges financières	Intérêts sur emprunts notamment	13 019 €



- Charges à caractère général : 485 673 €
- Charges de personnel : 412 595 €
- Autres charges de gestion courante : 117 650 €
- Atténuation de produits : 117 322 €
- Charges financières : 13 019 €

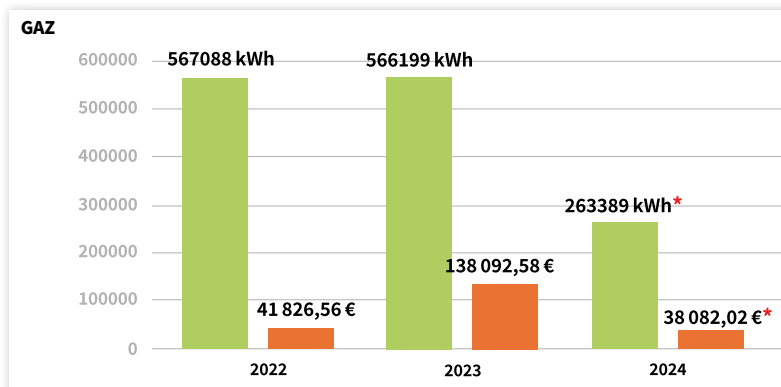
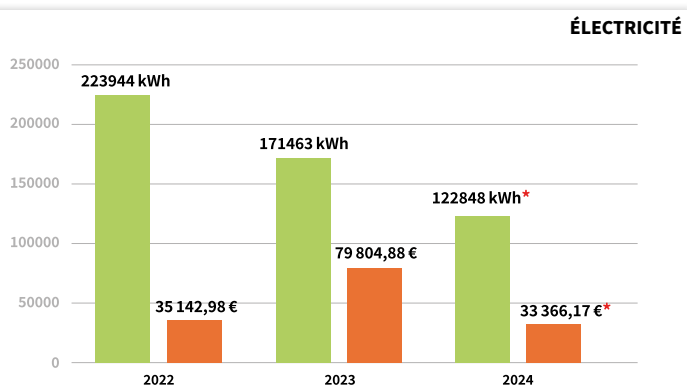
RECETTES	DESCRIPTION	MONTANT
Fiscalité locale	Prélèvements opérés par les services fiscaux au profit des collectivités terr.	770 854 €
Impôts et taxes	Contributions directes, notamment la taxe foncière et la taxe d'habitation	415 034 €
Dotations et participations	Fonds destinés à une collectivité territoriale pour son fonctionnement	136 786 €
Produits des services, domaine, ventes diverses	Produits divers selon les services proposés aux administrés par la collectivité	43 372 €
Autres produits de gestion courante	Produits de fonctionnement ayant un caractère ponctuel	33 928 €



- Fiscalité locale : 770 854 €
- Impôts et taxes : 415 034 €
- Dotations et participations : 136 786 €
- Produits des services, domaine, ventes diverses : 43 372 €
- Autres produits de gestion courante : 33 928 €

ZOOM : EVOLUTION DU COÛT DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ DANS LE BUDGET COMMUNAL

La commune de Sundhoffen appartenait à un groupement de commandes au sein duquel le prix du mégawattheure de gaz était de 40 € au 31 décembre 2022. En 2023, le prix du mégawattheure est passé à 240 € dans un contexte de forte inflation. Pour l'année 2024, ce prix est redescendu à 95 € / mWh.

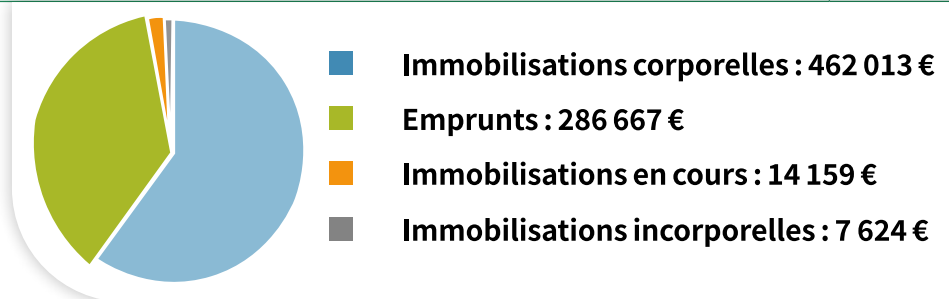


■ Consommation ■ Coût * au 31/10/2024

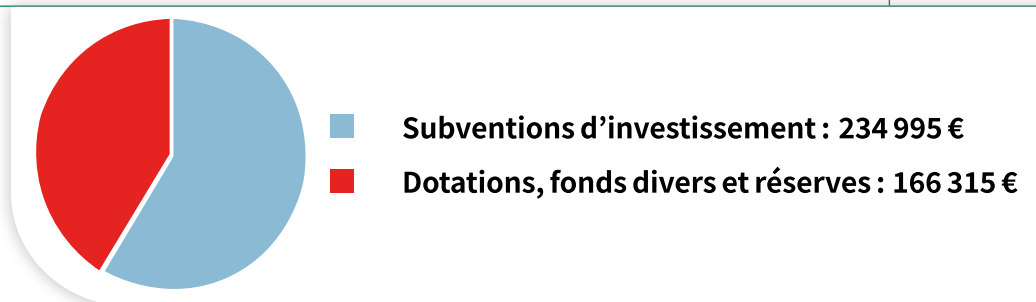
LES FINANCES COMMUNALES EN 2023

SECTION D'INVESTISSEMENT 2023

DÉPENSES	DESCRIPTION	MONTANT
Immobilisations corporelles	Biens matériels destinés de façon durable aux activités de la commune	462 013 €
Emprunts	Financements contractés auprès d'organismes bancaires pour des opé. d'envergure	286 667 €
Immobilisations en cours	Biens actifs en cours à la clôture de l'exercice budgétaire	14 159 €
Immobilisations incorporelles	Biens immatériels (notamment frais d'étude)	7 624 €



RECETTES	DESCRIPTION	MONTANT
Subventions d'investissement	Aides financières versées par l'Etat et les divers partenaires institutionnels pour la réalisation de projets	234 995 €
Dotations, fonds divers et réserves	Autres ressources financières de la commune	166 315 €



ZOOM : LA HAUSSE DES ÉNERGIES

Malgré les aléas géopolitiques qui secouent le monde en provoquant la flambée des prix, les finances communales se portent bien. Le coût de l'énergie s'est fait ressentir sur le budget de l'année 2023. Pour autant, les projets d'investissement de la commune ont suivi leur cours.

L'année 2023 connut notamment la réalisation de la troisième tranche des travaux d'éclairage public. Ce chantier est désormais quasi achevé avec la quatrième et dernière tranche effectuée en mai 2024.

Pour chaque opération d'envergure, la commune sollicite l'ensemble de ses partenaires institutionnels afin d'obtenir des participations financières. Il s'agit le plus souvent de l'Etat, de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) et de la Région Grand Est. Ces subventions participent à la bonne santé financière de la commune, et diminuent d'autant le recours à ses fonds propres.

La perspective du budget de la France pour 2025 inquiète les collectivités, celles-ci risquant d'être fortement impactées par l'austérité annoncée. Sur une pente descendante depuis quinze ans, les aides de l'Etat dans le cadre de la décentralisation menacent de se réduire davantage encore.

La commune n'avait pas augmenté le taux des taxes directes locales depuis 2017. Pour faire face au contexte financier actuel, une hausse modérée des taux de 1 % est intervenue à l'occasion du budget 2024. Cette contribution préserve la trésorerie communale et garantit la poursuite des dépenses nécessaires au village.

Les prix de l'énergie ont connu une véritable explosion ces deux dernières années, dans un contexte de crises géopolitiques multiples. Le budget de la commune a été impacté par ces fortes augmentations. Le coût de l'électricité a ainsi augmenté de 127 % entre 2022 et 2023. Le coût du gaz a également subi une hausse de 237 % sur la même période. La tendance paraît s'inverser pour l'exercice 2024 avec une diminution des dépenses énergétiques, de -58 % pour l'électricité et de -72 % pour le gaz (calcul valable au 31/10/2024).

TRAVAUX

LE SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE A RÉALISÉ PLUSIEURS CHANTIERS AU COURS DE L'ANNÉE



Marquages au sol rue de l'Eglise et dans la cour de l'école primaire



Mise en place de plots de sécurité route dans le village



Renforcement et isolation de la toiture et pose de panneaux photovoltaïques au CSCS



Aménagement d'un espace partagé route d'Appenwihr



Remplacement de zingueries à l'école primaire

ACQUISITION DE MATÉRIEL POUR LE SERVICE TECHNIQUE

Acquisition d'une débroussailluse



Acquisition d'une citerne d'eau



Chronique de l'école de Sundhoffen pour les années 1924-1925

29 septembre 1924

Début de l'année scolaire.

3 nouveaux élèves sont admis.

M. SCHNAEBELE, directeur, fait un stage pédagogique de 6 mois à Toulon. Il est remplacé par M. SCHNEIDER et puis par Mme DATTE Edith.

24 décembre 1924

Vacances de Noël.

Inspection des classes par M. UENTZ.

1er avril 1925

M. SCHNAEBELE reprend sa classe.

3 avril 1925

Examen de sortie.

4 avril 1925

Ont été reçus au certificat d'études : HOUIN Albert et WITLINGER Fride.

9 avril 1925 - 20 avril 1925

Vacances de Pâques.

23 mai 1925

Conférence pédagogique du canton d'Andolsheim à Colmar, grande école sur le thème des Sciences.

30 mai 1925

Inspection des classes I et II par M. DUPUIS, inspecteur.

2 et 3 juin 1925

Mardi et mercredi libérés comme jours de congés mobiles.

5 juin 1925

Jour de congé octroyé par M. le Président de la République [Alexandre MILLERAND] à l'occasion de sa visite officielle en Alsace.

19 juin 1925

Reçu au Certificat d'Etudes : LANG Albert.

1er juillet 1925

Journée universitaire à Munster consacrée à l'Etude des rapports entre l'artisanat et l'école.

4 juillet 1925

Excursion scolaire : Classe I et II à la Schlucht, classe III à une exposition à Munster.

17 juillet 1925

Contrôle dentaire des élèves par le Dr KNITTEL.

4 août 1925

Fin de l'année scolaire.



SUNDHOFFEN

à travers la presse

4 janvier 1924

Un beau concert de « l'Espérance » le soir de la Saint Sylvestre avec représentation de deux pièces de théâtre : un drame « Innocent » et une comédie « L'escroc au trésor ». L'ampleur du succès est telle que le concert sera redonné le dimanche 6 janvier.

6 janvier 1924

Le cultivateur et boucher Georges OBERZUSSER a été sérieusement blessé alors qu'il assistait un autre agriculteur lors du vêlage d'une vache qui s'est subitement affaissée et a coincé le malheureux qui a été blessé au genou gauche.

8 janvier 1924

- Les fêtes de fin d'année ont connu un réel succès grâce à nos associations.
- Le culte de Noël a réuni sous le sapin superbement décoré une grande assemblée, embellie par les prestations de la chorale mixte dirigée par Mlle ISSLER, de la Société de Musique sous la direction d'E. PFAU et les saynètes interprétées par les enfants de l'école. Le lendemain la Chorale des jeunes femmes sous la direction de Mlle ISSLER a également charmé son public avec de belles prestations.
- A la Saint Sylvestre « l'Espérance » a donné un concert avec plusieurs prestations théâtrales, dont entre autres des sketches « Ignace le sourd » et « Une promenade avec des obstacles ». La soirée s'est terminée par un bal.

12 janvier 1924

Epidémie de fièvre aphteuse : Sundhoffen reste sous surveillance.

3 février 1924

Le citoyen Z. E. a été mis en garde à vue suite à une plainte pour viol sur mineure.

7 février 1924

Les 17 et 24 février la société de gymnastique « Liberté » organisera une soirée récréative, suivie d'un bal.

8 février 1924

- La musique « Espérance » a donné une aubade chez son président, l'adjoint ZÜRCHER, à l'occasion de ses noces d'argent.

- Emile HOUIN a été sérieusement blessé en abattant un arbre en forêt.

14 février 1924

Faire part du décès de M. Emile BOESCHLIN, maître tailleur, à l'âge de 41 ans des suites d'une longue maladie.

4 mai 1924

Faire part du décès de M. Jacques OBERZUSSER, invalide de guerre à l'âge de 27 ans des suites d'une longue maladie.

10 mai 1924

Le 11 mai notre corps des sapeurs-pompier organisera dès 6 heures son exercice de printemps, suivi d'un banquet au restaurant Brockhoff avec concours de quilles et bal.

7 juin 1924

- Le lundi de Pentecôte la musique « Espérance » organisera au restaurant « A la Carpe » son traditionnel bal avec également un concours de quilles.
- Dimanche dernier la musique « Espérance » a organisé son excursion annuelle dans la vallée de Kaysersberg avec randonnée sur les hauteurs du Bonhomme, puis un déjeuner à l'hôtel-restaurant Claudel. Trois camions joliment décorés y ont conduit les participants dès 7 heures.

23 juin 1924

Un violent orage a frappé notre village le 20 juin. La foudre est tombée sur la maison de Mathias SCHAEFFER sans provoquer d'incendie, ainsi que le transformateur électrique, arrachant un câble haute tension.

28 juillet 1924

Le violent orage du 20 juin dernier était

accompagné d'une averse de grêle qui a abîmé les différentes cultures : céréales, betteraves, pommes de terre, maïs, tabac et arbres fruitiers.

22 août 1924

Le 24 août la musique « Espérance » organisera la Kilbe qu'elle a adjugée au prix de 1 510 Francs, avec également un concours de quilles richement doté.

13 septembre 1924

Le dimanche 14 septembre sera organisée la Nachkilbe par « l'Espérance ».

10 octobre 1924

- Le dimanche 12 octobre « l'Espérance » organisera la Kilbe d'automne avec les mêmes prestations que les précédentes fois.
- Rappel de la Kilbe d'automne du 12 octobre.

11 octobre 1924

Mme HAAG, d'ici, a fait preuve d'une belle honnêteté en rendant au marchand de grain A. un billet de mille Francs qu'elle a reçu en trop de celui-ci.

27 octobre 1924

Faire part du décès de M. Mathias ROTH à l'âge de 59 ans.

17 novembre 1924

Le garde-chasse BAUER a fait une macabre découverte lors de sa tournée dans le Kastenwald. Il a trouvé un homme qui s'était pendu suite au décès de son épouse il y a de cela quelques mois. Il s'agit du maçon Victor FISCHER de Colmar.

13 décembre 1924

Le valet de ferme Joseph ROEDERER âgé de 42 ans s'est sérieusement blessé à sa main gauche dans une machine à râper les betteraves.

Délibérations du Cons



Séance du 27 février 1924

- 1) Le conseil décide d'attribuer au percepteur le dixième qui s'ajoute à son traitement.
- 2) A la demande de l'inspection académique relative aux quatre jours libérés, le conseil décide d'accorder huit après-midis pendant les fenaisons, car leurs parents ont alors besoin de leur aide.
- 3) Le conseil décide de ne pas déclarer le coût des réparations aux locaux communaux en tant que dommages de guerre.
- 4) Le conseil ne participera pas au monument commémoratif de la bataille de Dixmude.
- 5) Le conseil approuve la demande de subvention pour femmes en couches de Mme LANG Mathis-HAYBER.
- 6) Le conseil fixe le tarif de la taxe sur les chiens en vertu de la loi du 2 mai

1855 comme suit :

- Catégorie I (chiens d'agrément et de chasse) : 10 Francs (auparavant 15 Francs)
- Catégorie II (tous les autres chiens) 3,75 Francs

Séances du 6 avril 1924

- 1) Le conseil décide d'ajouter au cahier des charges des consultations pour travaux la clause suivante : « L'entrepreneur est obligé de verser le supplément familial à ses ouvriers et employés ».
- 2) Le conseil diffère sa participation à la Société de « Secours aux blessés militaires » pour raisons financières.
- 3) Après un long débat relatif à l'établissement de la taxe des prestations le conseil décide : pour couvrir les frais d'entretien des chemins vicinaux et

comme jusqu'à présent, d'y affecter 5 % des surtaxes ordinaires. Pour l'entretien des chemins ruraux, 1 000 Francs ont été prévus au budget. Il n'y aura dorénavant plus de prestations en nature.

4) La liste des répartiteurs (membres de la CCID) est dressée :

- Délégués locaux :
ZIMMERLIN Jean (ULRICH)
REBERT Mathias
PFAU Fritz
SCHAEFFER Emile
BOESCHLIN Jacques (ZIMMERLIN)
HAAN Jean
KOPP Georges
REBERT Fritz
FUCHS Jacques (BOESCHLIN)
SCHAEFFER Mathias
EHLACHER Jean
LANG Emile (aubergiste)

eil Municipal de 1924

• Délégués extérieurs : d'Appenwihr :

FUCHS Georges adjoint
FUCHS Michel le grand
SCHWARTZ Jacques fils
FUCHS Jean de Jacques
d'Andolsheim
BOLLENBACH Michel
HORRENBACHER Jules
BOLLENBACH Auguste
BICKEL Michel

5) Suite à un acte de vente signé le 15 mars 1924 le domaine du LINDENKÜPPEL a été vendu à M. Ernest SCHLUMBERGER de Guebwiller. Celui-ci demande le transfert du droit de chasse réservé par M. VETTER. Le conseil donne son accord à partir du 1er avril 1924 et jusqu'à la fin de la période de location.

6) Le conseil donne suite à la demande d'allocation pour nourrissons par Mme EHRLACHER Mathias.

Séance du 13 juillet 1924

1) Concernant l'alignement de la propriété STEIB concernée par un trafic public intense et dangereux de voitures et de camions, le conseil estime que les coûts de la modification à intervenir sont tout d'abord à la charge du département, la commune ne devant prendre à sa charge que les acquisitions foncières. Au vu de la situation financière de la commune, le conseil décide ne pouvoir y donner suite en ce qui concerne le montant de la participation.

2) Le conseil donne son aval au transfert des dommages de guerre de la famille ZURCHER à la famille ZAEH.

3) Le conseil accorde 100 Francs pour les fournitures scolaires et 100 Francs pour la bibliothèque. Le solde du « traitement de base » sera affecté au chauffage et à l'entretien de l'école.

4) Le conseil décide de ne pas donner suite au devis de restauration de l'orgue, hormis les réparations urgentes.

Séance du 7 septembre 1924

1) Le conseil approuve le compte administratif 1923.

2) Le conseil approuve le budget supplémentaire 1924 équilibré en dépenses et en recettes à 26 147,87 Francs.

3) Le conseil vote le budget primitif 1925 équilibré à 47 584,95 Francs. Pour couvrir les dépenses ordinaires il vote 100 % de centimes additionnels.

4) Le conseil élit comme délégué à la VorschussKasse de Horbourg : M. HAAG, maire et M. ZURCHER Emile, adjoint en tant que suppléant.

5) Le conseil décide d'accorder une subvention annuelle de 20 Francs à l'Orphelinat de l'Enseignement Primaire. Celle-ci se substitue à celle accordée à la Caisse de Secours des Instituteurs.

6) Le conseil donne suite à la demande d'allocation pour nourrissons par Mme MENTZER Mathias.

7) Au vu de l'excédent de trésorerie par rapport aux dépenses des 12 prochains mois, le conseil décide de placer 10 000 Francs en bons de Défense Nationale pour 1 an.

8) Le bail de la veuve ZURCHER Edouard arrive à échéance le 1^{er} janvier 1925. Le conseil décide de le prolonger pour trois nouvelles années. Le loyer est fixé à 40 Francs.

Les autres conditions restent inchangées.

9) Le conseil charge le maire de demander des devis pour l'acquisition d'une cloche et de la rénovation de l'orgue.

Séance du 5 octobre 1924

1) Le conseil renouvelle le mandat du conseiller aux orphelins et de son suppléant du 1er janvier 1925 au 31 décembre 1929, à savoir ZURCHER Emile adjoint et SCHAEFFER Emile conseiller municipal.

2) Le conseil décide de ne pas demander de dégrèvement pour dégâts de grêle vu que les frais occasionnés par ceux-ci sont disproportionnés par rapport au dégrèvement.

3) Suite à la demande instante de M. le Préfet, le conseil donne suite à celle-ci à hauteur de 2 000 Francs pour des travaux de démolition de la maison STEIB rendus nécessaires à l'élargissement de la chaussée, à la condition que les travaux soient réalisés en l'espace d'un an.

4) Le conseil décide d'accorder à l'adjudicataire de la Kilbe une journée supplémentaire au vu du mauvais temps qui a régné lors de la Kilbe principale.



HOMMAGE À M. ROGER KELLER

In memoriam Roger KELLER (22/01/1940-12/06/2024)



Le 16 juin dernier nous prenions congé d'une personnalité fort sympathique de notre commune, Roger KELLER.

Roger était unanimement apprécié pour son engagement au service de la population et du monde associatif.

Il avait plusieurs cordes à son arc.

Sur le plan professionnel, chaudronnier sur cuivre de formation, après un début de carrière dans le privé, il a intégré en 1980 l'équipe technique de notre commune et en est devenu le responsable.

En 2000 il a pris sa retraite mais continuait à s'investir bénévolement.

Il s'engagera également en tant que sapeur-pompier volontaire au corps local de 1980 à 1995 et participera bien sûr aux activités de l'Amicale dont il assura la présidence de 1989 à 1995.

Ancien combattant d'Afrique du Nord, Roger était naturellement membre de la section des Anciens Combattants dont il assura la présidence de 2002 jusqu'à son décès.

Mais son engagement associatif ne s'arrêtait pas là, car il fut également un membre actif de l'Automne Fleuri, ainsi que dans les années 1980 de la Chorale « Echo de l'Ill ».

Bref Roger était un exemple de dévouement désintéressé, et cela d'autant plus qu'il était aussi un voisin vigilant toujours prêt à rendre service et à faire bénéficier ceux qui le sollicitaient de ses talents de bricoleur émérite.

Toujours souriant et de bonne humeur, Roger forçait la sympathie de tous ceux qui le croisaient.

J.-M. SCHULLER





Mme Annie WITTLINGER



M. Louis SCHEER (1929-2011) a été un collaborateur fidèle de notre bulletin municipal jusqu'à son décès, en nous proposant chaque année un de ses poèmes. Mme Marguerite SCHEER en a retrouvé un dans ses archives et nous l'a transmis.

Aussi est-ce avec plaisir et émotion que nous le publions en sa mémoire.

S'Annie

An der Grossa-Stross am Eck fom Karpfa-Gassla,
Wohnt s'Annie, wo düen alli kenna.
S'esch em Wedlinger Konrad si Maidla.
Zum hiroda hett's halt kenna g'funda,
So esch's halt laider ledig blewa.
Em schenschda Elsasserhüss düat as do wohna,
S'esch ains fo da elschda üssem Derfla.
D'Sachzig hett ass schun ewerschred'a,
Doch wann der Daj blaicht esch's uff da Sogga.
Ob's raijt odder schneijt, zu alla Zidda,
Düesch's mett sim Velo em Derfla draffa.
As geht ge schoija ob's em Garda düat wachsa,
S'waiss d'Prisa fom G'miass, fo Arbsa un Bohna.
Uff Kolmer geht's ge leefera, Kedda un Nussa.
Das alles düat ass mett em Velo macha.
Zu allana Zidda düasch's Annie traffa,
Vom Morja um sechs, biss asses Battzit düat lidda.
S'said s'hett Weh en da Fiass s'ka nem güet loifa,
Wann's Velo fahrt düat's awer nett henka.
D'Haim düat ass sich Zitt fertriwa,
Un düat hender dar Lada speküliara.
Wan'd üssem Derfla eb's wett erfahra,
No wandsch dich an's Annie, as ka der's saaja.

Meh well ich nett schriwa, ass soll alles so bliwa,
Ass s'Annie noch lang ka berechda,
Was es em Derfla so fer G'schechda.

Oktober 1990
Louis SCHEER

MAIRIE

1 rue de la Mairie - 68280 SUNDHOFFEN

Tél.: 03 89 71 40 45 - Fax : 03 89 71 58 81

Site internet : sundhoffen.fr

e-mail : mairie@sundhoffen.fr

Permanences de M. le Maire et des Adjoints :

Mardi et vendredi soir : de 19h à 20h et sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture

Lundi : de 8h à 12h et de 14h à 19h

Mercredi : de 8h à 12h et de 14h à 18h

Mardi, jeudi et vendredi : de 8h à 12h

Votre Mairie vous délivrera gratuitement

- Extraits d'acte de naissance, de mariage, de décès à condition qu'ils aient été enregistrés à Sundhoffen
- Livret de famille
- Carte d'électeur
- Légalisation de signature en sachant que le demandeur devra apposer sa signature en mairie, en présence d'un agent communal
- Permis de construire et certificat d'urbanisme

Votre Mairie vous délivrera contre paiement

- Photocopie **A4** :
 - noir et blanc : 0,15 € pièce
 - couleur : 0,30 € pièce
- Photocopie **A3** :
 - noir et blanc : 0,30 € pièce
 - couleur : 0,60 € pièce

Carte Nationale d'Identité / Passeport

Ne remplissez plus le formulaire papier et gagnez du temps ! Choisissez la **pré-demande en ligne** sur : [https://ants.gouv.fr/](https://ants.gouv.fr/rubrique%20«%20mon%20espace%20») rubrique « mon espace ».

Dans le cas où la demande nécessite le droit de timbre, l'achat d'un timbre fiscal dématérialisé sur <https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp> est nécessaire pour finaliser la pré-demande en ligne.

Les formulaires peuvent toujours être récupérés chez nous en mairie. Il vous sera possible de déposer votre dossier à la mairie d'Andolsheim (sur RV) ou à Colmar (sur RV).

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

L'inscription sur les listes électorales ne se fait jamais de manière automatique.

La demande est à déposer en mairie ou à effectuer en ligne sur le site du service-public.fr. Elle devra être complétée à l'aide d'une copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, etc...) et d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.

Sont concernés par cette démarche :

- les citoyens français récemment installés dans notre commune,
- les ressortissants d'un pays de l'Union européenne qui pourront participer aux élections européennes et municipales,
- les électeurs déjà inscrits sur nos listes électorales mais ayant changé d'adresse à l'intérieur de la commune.

Nouveaux arrivants

Pensez à vous inscrire en mairie !

Cette formalité facilitera vos démarches ultérieures (ex. : inscription sur la liste électorale, renouvellement ou établissement d'une carte d'identité). Dix minutes suffisent : présentez-vous en mairie avec une pièce d'identité (carte d'identité, livret de famille) et un justificatif de domicile (bail, facture).

Plan d'alerte et d'urgence - Plan canicule

Dans le cadre d'un dispositif préventif de veille et d'alerte permettant d'atteindre les personnes isolées les plus fragiles, l'Etat a confié aux Maires la charge de recenser les personnes âgées de 65 ans et plus, de plus de 60 ans inaptes au travail et personnes adultes handicapées, résidant à leur domicile, qui souhaitent s'inscrire sur le registre (confidentiel). Un questionnaire confidentiel est disponible sur simple demande en mairie.

Le secrétariat de mairie reste à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Inscription en ligne pour les maisons de retraite

Afin de faciliter les inscriptions en maison de retraite, depuis un peu plus d'un an, les Alsaciens ont accès au site internet Via Trajectoire :

<https://trajectoire.sante-ra.fr>

Ce service en ligne gratuit, confidentiel et sécurisé, aide la personne âgée et ses proches à trouver et à s'inscrire dans une maison de retraite qui répond à leurs besoins. Il offre un gain de temps considérable car un dossier d'admission peut ainsi être envoyé en un seul clic à toutes les maisons de retraite alsaciennes qui sont connectées à Via Trajectoire.



**Colmar Agglomération
(CA)**

Plusieurs avantages s'offrent aux résidents de CA :

Base Nautique de Colmar :

Un tarif préférentiel est appliqué aux administrés pour accéder à la Base Nautique de Colmar. Pour tout renseignement : www.agglo-colmar.fr

L'achat de billet peut se faire en ligne :

loisirs-nautiques-colmar.elisath.fr ou directement à la caisse de la base nautique. (Merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.)

Animations été :

Un grand choix d'animations été (activités sportives et culturelles) est proposé aux enfants âgés de 5 à 18 ans par Colmar Agglomération à un tarif préférentiel.

Info Énergie :

Vous avez un projet de construction, de maîtrise de l'énergie dans le bâtiment, d'isolation, de chauffage ou d'énergies renouvelables, contacter l'Espace Info Energie de Colmar Agglomération (E.I.E.)

- au n° vert **0800 74 68 68**
- ou par mail à espaceinfoenergie@agglo-colmar.fr

Extension des consignes de tri !

Tous les emballages en plastique peuvent à présent être déposés dans les conteneurs de tri.

Les habitants triaient déjà tous les papiers, les emballages métalliques, en carton, les briques, les bouteilles et flacons en plastique. Il est demandé aux habitants de trier également les films, sacs et sachets en plastique ainsi que les barquettes et pots en plastique. De plus, les conteneurs bleus sont devenus jaunes, pour une harmonisation nationale.

Sacs Bio-déchets

Des rouleaux de sacs bio-déchets destinés à la poubelle brune peuvent être récupérés en mairie durant les horaires d'ouverture.



Composteur de jardin

En plus de la collecte bio, Colmar Agglomération met à la disposition des usagers un composteur de jardin. Le compostage individuel permet de recycler chez soi certains déchets organiques de la famille et du jardin et d'obtenir un compost pour ses propres besoins de jardinage. Il diminue la quantité de déchets à éliminer. Ce composteur, d'une capacité de 400 litres, est disponible pour une participation de 10 € l'unité. Il est fourni avec un bio-seau ainsi qu'un guide du compostage avec toutes les explications techniques. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le **Service des déchets au 03 89 24 66 99.**

Détection du moustique tigre : évitons sa prolifération



Avant de voler et surtout de piquer, les moustiques se développent sous forme de larves dans les eaux stagnantes qu'il convient de supprimer en :

- fermant hermétiquement les réceptacles à l'aide d'un couvercle ou d'une moustiquaire,
- vidant régulièrement les petites collections d'eau ou mieux, les supprimer,
- mettant des poissons dans les bassins,
- nettoyant les écoulements, les gouttières bouchées,
- rangeant les jeux d'enfants, les seaux, les brouettes à l'abri de la pluie,
- remplissant de sable ou de gravier les cavités inamovibles ou les toits plats,
- jetant les objets inutilisés ou les déchets qui peuvent se remplir d'eau ou de pluie.

Si une nuisance inhabituelle devait survenir, vous pouvez la signaler à la mairie ou directement à la Brigade Verte. Vous trouverez également les informations plus détaillées sur le site internet :

<https://demoustication.brigade-verte.fr>

Si vous pensez avoir identifié un moustique tigre (très petit, il est noir et blanc avec une bande blanche sur le dos), vous pouvez le signaler sur le portail : <https://signalement-moustique.anses.fr>.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française, garçon et fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. **Le recensement** citoyen est, en effet, **une démarche obligatoire et indispensable** pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat). De plus, **le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.**

Les Français non recensés dans les délais légaux pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement. Il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

► Lutte contre le bruit

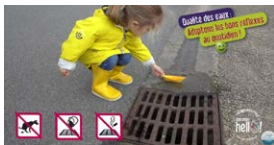


Merci de penser au voisinage

L'utilisation d'engins, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, engins de chantier, etc... est interdite à moins de 100 m des habitations :

- les jours ouvrables avant 7h et après 20h,
- les samedis avant 8h et après 19h,
- les dimanches et jours fériés avant 9h et après 12h.

Avaloir pas synonyme de dépotoir



Dans les rues de notre commune, les avaloirs sont destinés à recueillir les eaux de pluie qui vont directement dans la nappe phréatique.

N'étant pas reliés au réseau d'eaux usées, les avaloirs ne sont donc pas conçus pour recevoir des déchets (peinture, ciment, produits chimiques, huiles, feuilles mortes, hydrocarbures et graisses, de quelque nature que ce soit ainsi que le contenu des fosses septiques, etc...).

► Neige... du bon sens ensemble !



Pour la sécurité de tous, les habitants de la commune sont invités à déneiger leur trottoir lors des intempéries hivernales. De plus, pour un déneigement efficace, nous rappelons que le

stationnement sur le domaine public et de surcroît de part et d'autre de la rue, ne permet pas aux engins de circuler : pour ces rues, nous suspendrons nos interventions. Notons aussi que les véhicules qui stationnent au sein des intersections et autres tournants nous obligent à délaissier la neige au droit des propriétés privées, neige qui ne sera pas déblayée par notre équipe technique.

Il est également important de dégager l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles. La distribution est assurée 6 jours sur 7, et durant les intempéries hivernales, ce qui rend leur tâche difficile lorsque les accès aux boîtes aux lettres ne sont pas dégagés.

Enfin, pour éviter tout risque en cas de verglas, il est conseillé de répandre sur le trottoir des cendres, du sable, du gravier, de la sciure de bois ou du sel.

Si le déneigement des routes est à la charge de la commune, le déblayement des trottoirs incombe aux habitants propriétaires ou locataires

► Chargement des véhicules électriques

Le chargement des véhicules électriques ne peut se faire côté rue pour une question de sécurité. Il est demandé de mettre sa voiture dans la cour ou, à minima, de choisir le sens de circulation qui permettra un branchement coté trottoir.



CHAQUE CHOSE À SA PLACE
GARDONS LA VILLE PROPRE



Entretien des trottoirs et des caniveaux

Les riverains (propriétaires ou locataires) sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Il est également interdit de stocker gravier et terre sur les trottoirs ou de jeter les balayures sur

la voie publique ou dans les avaloirs d'eaux pluviales, ce qui contribue à obstruer les avaloirs qui en cas de fortes pluies ne peuvent alors plus remplir leur rôle.

► Appels aux dons



SPA Colmar

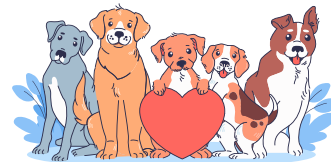
En vue de l'hiver qui approche, des collectes s'organisent au profit des animaux de la SPA de COLMAR. Pour les soutenir et leur apporter un peu de chaleur, il vous est possible de donner des couvertures chaudes,

plaid, couettes, draps, serviettes, draps de bain, vieux vêtements, etc.

Les animaux ont besoin de votre soutien toute l'année ! Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie.

► Sensibilisation ! Chiens et chats

Nous vous rappelons que lors de promenades, les chiens doivent être tenus en laisse. Chaque propriétaire doit être maître de son chien en toute circonstance, sous peine de sanction.



De plus, la stérilisation et la castration des chats sont indispensables et importantes. Le but de cette démarche est d'éviter la prolifération de chatons, de chats et donc d'abandons qui ne cessent d'augmenter tous les ans.

Les animaux ne sont pas des objets ou marchandises mais des êtres vivants sensibles et intelligents que l'on ne jette ou n'abandonne !

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la commune fait partie de la Communauté d'Agglomération. L'activité fourrière animale est déclarée de compétence communautaire pour l'ensemble des communes membres de Colmar Agglomération. Tous les chiens ou chats trouvés errants, abandonnés ou en état de divagation seront mis en fourrière.

► Déjections canines

Les déjections canines sont autorisées uniquement dans les caniveaux, sauf dans les parties de ces caniveaux se trouvant à l'intérieur des passages pour piétons. Elles sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces des jeux publics pour enfants. Le tout par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est donc tenu de ramasser immédiatement les déjections canines situées sur le domaine public communal.

► Dépôt sauvage d'immondices

3 emplacements de conteneurs enterrés existent sur la commune : rue des Stades, rue du Neuland et rue des Peupliers.

La mauvaise utilisation des conteneurs occasionne des nuisances visuelles, olfactives et des impacts sur la salubrité publique. De plus, le fait de bourrer le conteneur déjà plein peut détériorer ce dernier.

Le dépôt sauvage est passible de poursuites et d'une amende allant de **35 à 68 €**. Par ailleurs, le Conseil Municipal a décidé d'instaurer un tarif forfaitaire pour la prise en charge des dépôts sauvages par le service technique de la commune lorsque le contrevenant est identifié :

- **100 €** pour un volume inférieur à 100 litres ;
- **250 €** pour un volume supérieur à 100 litres ;
- Un tarif au coût réel pour les dépôts dont les frais d'élimination sont supérieurs à 250 €.

Partageons le plaisir d'habiter dans une commune propre. Nous pouvons y contribuer tous ensemble si nous faisons des gestes citoyens vis-à-vis de nos déchets. Un petit effort pour un grand pas.

**LA CIVILITÉ,
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS...**

AGISSONS ENSEMBLE !

STOP
aux dépôts
SAUVAGES



► Plantation et taille des arbres et des arbustes

Les plantations sont autorisées :

- à au moins 50 cm de la limite de propriété pour les arbres et les arbustes ne dépassant pas 2 mètres de hauteur,
- à au moins 2 mètres de la limite de propriété pour les arbres et arbustes dépassant 2 mètres de hauteur.

Les propriétaires sont tenus de tailler régulièrement les arbres et arbustes plantés en limite de propriété de telle façon qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public, ni sur le domaine privé d'un voisin.



Ordures ménagères et bio déchets

Jours de ramassages :

- **Mardi** matin : **Poubelle bio-déchets**
- **Mercredi** matin : **Ordures ménagères**

Il est conseillé de sortir la poubelle la veille au soir !

Les rouleaux de sacs et petites poubelles bio-déchets peuvent être récupérés en mairie pendant les horaires d'ouverture.

Poubelle, composteur, problème de collecte des ordures ménagères

Pour tout renseignement (commande, échange, remplacement, retrait des récipients, collecte non assurée, etc...), veuillez contacter le Service de la Gestion des Déchets aux

Ateliers Municipaux

Avenue de la Foire-aux-Vins à Colmar

Tél. 03 89 24 66 99

Mail : contact.dechet@agglo-colmar.fr

Collecte de verre et papier

Les conteneurs sont disposés près du parking du Centre Socio-Culturel, rue des Stades, rue du Neuland et rue des Peupliers. Les bouteilles plastique sans leur bouchon (eau, jus de fruits, lait, soupe, vinaigre, soda, lessive liquide, adoucissant) et tous vos emballages en aluminium et en acier sont collectés dans les bacs de vieux papiers (tri sélectif « jaune »).

Les bouteilles plastique d'huile ménagère ou moteur ne sont pas collectées.

Déchetteries

Tous les autres déchets sont à déposer aux déchetteries intercommunales situées rue du Ladhof à Colmar et près du Pont des Américains à Horbourg-Wihr.

Pour les particuliers, ces centres acceptent gratuitement tous les déchets autres que les ordures ménagères amenés par voiture ou petite remorque (camions et utilitaires non payants), à savoir les déchets encombrants, végétaux, les gravats en petite quantité, les huiles, les batteries, les peintures, etc.

Horaires d'ouverture selon tableau en page 27.

Les jours fériés, veuillez consulter la presse locale afin de connaître les éventuels changements d'horaires.

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'ILL (SIEPI)

Eau potable et assainissement

Urgence-Dépannage 24h/24

Tél. 03 89 49 45 15

e-mail : syndicat.eau.niederhergheim@wanadoo.fr

1, Route de Herrlisheim à Niederhergheim

Président : M. Jean-Marc SCHULLER

ENEDIS / G.R.D.F.

Les coordonnées se trouvent sur la dernière facture en votre possession.

Urgence-Dépannage électricité : 0 972 675 068

Urgences gaz naturel : 0 800 47 33 33

Raccordement gaz naturel : 09 69 36 35 34

Raccordement électricité : 0 970 831 970

CABLAGE (TV/Internet) VIALIS

Tél. 03 89 24 60 40

Hot Line TV par câble, Internet et Téléphonie :

09 73 01 02 03

www.vialis.tm.fr - 10, rue des Bonnes Gens à Colmar

Les journaux locaux

Correspondant :

DNA/L'ALSACE : M. Claude EHRLACHER

5, rue de la Liberté à Sundhoffen

Tél. 03 89 71 41 49

e-mail : claudeehrlacher@gmail.com

Éclairage public

Mairie de SUNDHOFFEN

Tél. 03 89 71 40 45

e-mail : mairie@sundhoffen.fr

Tout problème d'éclairage public est à signaler au secrétariat de mairie.

Gendarmerie

Tél. 17

Sapeurs-Pompiers

Tél. 18

Tél. 112 (n° d'urgence européen même portable verrouillé)

Depuis la départementalisation des sapeurs-pompiers, il faut obligatoirement composer le 18, pour toute intervention y compris pour les nids de guêpes

Le déclencheur de la sirène est installé à l'église directement à gauche de la porte d'entrée. Après sa mise en route, il conviendra de se rendre immédiatement au Centre de Première Intervention, 1 rue de la Gare, afin de renseigner les sapeurs-pompiers.

Défibrillateurs

Deux appareils sont installés dans la commune : l'un devant le portail d'entrée de la Maison des Associations, rue de la Mairie, l'autre dans le hall d'entrée au Centre Socio-Culturel, situé rue des Stades. L'appareil est conçu pour vous guider lors de son utilisation.

Brigade Verte d'Alsace - Police rurale

La Brigade Verte intervient :

- **de 8h à 23h (mai à août)**
- **de 8h à 22h (mars à avril et septembre à octobre)**
- **de 8h à 21h (novembre à février)**

Pour toute demande d'intervention contacter : le secrétariat de la mairie au 03 89 71 40 45 durant les horaires d'ouverture.

Contactez le secrétariat de la Brigade Verte tous les jours en dehors des horaires d'ouverture de la mairie :

Tél. 03 89 74 84 04

Fax 03 89 74 73 27

e-mail : contact@brigade-verte.fr

92, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Soultz

Crédit Mutuel Ill et Hardt - Sundhoffen

Tél. 03 89 20 45 61

Fax 03 89 86 23 99

e-mail : 03211@creditmutuel.fr

4, rue de la Liberté à Sundhoffen

☎ Horaires d'ouverture et de RDV :

	Matin	Après-midi
Mardi :	9h à 12h	sur RDV
Mercredi :	sur RDV	sur RDV
Jeudi :	sur RDV	sur RDV
Vendredi :	sur RDV	14h à 18h
Samedi :	9h à 12h	Fermé

Cabinet de kinésithérapie

Mme Sandrine DEIMER-VONTHRON

Mme Montana DOUCHET

Mme Cécile SILVA

Mme Flora JOST

Mme Sophie STREITMATTER (D.I.V. Kinésithérapie pédiatrique)

Tél. 09 83 24 33 65 - 06 50 41 72 95

39, rue Marie Gocker à Sundhoffen

☎ **Consultations** :

Lundi au jeudi : de 8h15 à 12h et de 13h à 19h30

Vendredi : de 8h15 à 12h et de 13h à 17h

Dentistes

Dr Jean WEBER, Dr Sandrine BRONNER et Dr Chloé LEMERLE
Tél. 03 89 71 51 11
30a, Grand'Rue à Sundhoffen
Site : <https://dentistes-bronner-et-weber.fr/>

☎ Consultations :

	Matin	Après-midi
Lundi	: 8h10 à 18h15 en continu	
Mardi	: 8h10 à 17h45 en continu	
Mercredi	: 8h10 à 18h15 en continu	
Jeudi	: 8h10 à 18h00 en continu	
Vendredi	: 8h10 à 12h	14h à 18h45
Samedi	: Sur RDV	

☎ Accueil téléphonique :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi	: 9h à 12h	14h à 17h30
Mardi	: 9h à 12h	14h à 16h
Samedi	: Fermé	

☎ Prise de RDV : Possibilité via le site internet ou par téléphone.

Pour les urgences pendant les jours fériés composer le **15**.

Cabinet d'orthophonie

Mme Jennifer PRÉCHEUR-HECHINGER
Mme Laurine HIRSINGER
Mme Adeline SCHIELE
Mme Marine BARATAY
Mme Aline HASSEL
Mme Morgane LUPFER

41, rue Marie Gocker à Sundhoffen

☎ Consultations **sur RDV**.

Prise de RDV sur : perfactive.fr

Orthoptiste

Mme Camille GOEPFERT-KLIPFEL
Tél. 07 66 12 56 99
e-mail : cg.orthoptie@gmail.com
41, rue Marie Gocker à Sundhoffen

☎ Consultations **sur RDV**

Mardi après-midi
Mercredi jusqu'à 19h30

Centre pluridisciplinaire

43, rue Marie Gocker à Sundhoffen

Podologue

M. Simon CORVISIER
Tél. 06 42 98 11 33

☎ Consultations **sur RDV** (ou Doctolib)
Lundi au vendredi : de 8h à 20h

Ostéopathe

M. Jordan MARTIN
Tél. 06 75 92 81 94

☎ Consultations **sur RDV** (ou Doctolib)
Lundi au samedi : de 8h30 à 19h30

Sage-femmes

Diplôme universitaire en gynécologie

Mlle Solenne HESSE
Tél. 06 26 25 23 64

☎ Consultations **sur RDV** (ou Doctolib)
Lundi au vendredi : de 8h à 20h

Mme Pauline SCHLACK

Tél. 07 68 39 65 93

☎ Consultations **sur RDV** (ou Doctolib)
Lundi au vendredi : de 9h à 18h

Ergothérapeute D.E. en pédiatrie

Mme Marie GAURE

Tél. 07 87 13 20 66

41, rue Marie Gocker à Sundhoffen

☎ Consultations **sur RDV**

Mercredi en journée

Educatrice spécialisée libérale

Accompagnement d'adolescents et adultes avec déficience intellectuelle ou avec trouble du Spectre Autistique avec ou sans déficience intellectuelle.

Mme Marie-Line BOHN

Tél. 07 57 17 26 60

e-mail : marieline.bohn.educatrice@gmail.com

☎ **Sur RDV** du lundi au vendredi

Diététicienne Nutritionniste

Mme Camille FORGES

Tél. 06 19 75 66 82

41, rue Marie Gocker à Sundhoffen

☎ Consultations **sur RDV**

Jeudi et vendredi : de 8h à 20h

Samedi : de 9h à 17h

Pharmacie du NEULAND

Mme Nathalie PETITDEMANGE

Tél. 03 89 71 53 53

8, rue du Neuland à Sundhoffen

☎ **Lundi au Vendredi :**

de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30

Samedi : de 8h30 à 12h30

Pour connaître la pharmacie de garde :

Tél. 3237

Sites internet : www.resogardes.com

<https://pharmacieduneuland.com>

Médecins Généralistes

Cabinet Médical de Sundhoffen

Dr Charlyne GOUIN et Dr Wilfrid DANNER

Tél. 03 89 71 44 33

8a, rue du Neuland à Sundhoffen

☎ **Soins à domicile et au cabinet :**

Sur RDV 7j/7

Cabinet Infirmier

Mme Anne SCHILLINGER

Mme Annelies BOEKEN

Mme Margot GERGES

Mme Catalina BISCHOFF

Tél. 03 89 41 74 54

8a, rue du Neuland à Sundhoffen

Soins à domicile et au cabinet :

Sur RDV 7j/7

Collectivité Européenne d'Alsace

Espace Solidarité Senior

Mairie

44, Grand'Rue à Horbourg-Wihr

Tél. 03 89 21 74 94

e-mail : gerontohorbourg@alsace.eu

L'accueil téléphonique est assuré :

- mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- lundi et jeudi de 8h30 à 12h - fermé l'après-midi.

Mme Marie-Paule HERTRICH, Conseillère en Économie Sociale et Familiale, reçoit **sur RDV le lundi de 9h à 12h**.

Assistante Sociale : Mme Valérie NICOLE

Espace Solidarité Alsace Couronne Colmarienne

5, rue Messimy à Colmar
Tél. 03 89 30 67 40
e-mail : escourcolmarienne@alsace.eu

Une secrétaire vous donnera un rendez-vous avec une assistante sociale dans les meilleurs délais. Notre équipe (assistantes sociales, conseillère en économie sociale et familiale, éducateur, puéricultrice, sage-femme) sera à votre disposition pour un éventuel accompagnement.

Horaires d'ouverture :

- lundi de 13h30 à 17h
- mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Caisse Assurance Retraite et Santé Au Travail (CARSAT Alsace-Moselle)

36, rue du Doubs à Strasbourg

Serveur téléphonique vocal « Allo retraite » au **39 60** (service gratuit + prix appel) du lundi au vendredi de 8h à 17h pour obtenir des informations d'ordre général sur la retraite, le suivi de votre dossier, la date et le montant de vos trois derniers paiements, le montant de votre retraite à déclarer aux impôts en période de déclaration fiscale.

Site : www.lassuranceretraite.fr

Guichet unique : France SERVICES

Mairie de Neuf-Brisach

4 rue de l'Hôtel de Ville – Neuf-Brisach
Tél. 03 67 04 00 12
e-mail : franceservices@neuf-brisach.fr
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h

La Poste de Muntzenheim

12, rue de Colmar – Muntzenheim
Tél. 03 89 71 71 68
e-mail : muntzenheim@france-services.gouv.fr
Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h

INFOBEST Vogelgrun/Breisach

Infobest propose régulièrement des permanences des conseillers des caisses d'assurance maladie allemande et française. Une inscription préalable est indispensable. Il convient de prendre rendez-vous par téléphone, courriel ou directement sur place :

INFOBEST Vogelgrun/Breisach

Île du Rhin – Vogelgrun
Tél. 03 89 72 04 63
Site : www.infobest.eu

Réseau APA (APALIB et APAMAD) devient AMAELLES

Plaine du Rhin

Aide et Accompagnement à domicile liés à une perte d'autonomie

Aide à la vie quotidienne, livraison de repas, soins infirmiers à domicile, protection juridique des majeurs, aide administrative, visite à domicile, téléassistance, garde de nuit (FANAL).

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
Tél. 03 89 32 78 78
197, avenue d'Alsace à COLMAR

La Poste : "Veiller sur mes parents"

La Poste offre un service payant : le facteur passe prendre des nouvelles de vos parents et vous tient informé. Pour tout renseignement :
Tél. 0 800 000 011

Fami Emploi 68 (service de l'association AMAELLES)

Employer un salarié à domicile pour le ménage, le repassage, la garde d'enfant, les petits travaux, ..., par le biais du CESU c'est bien et faire appel à un service mandataire c'est encore mieux.

Le service « mandataire » de Fami Emploi 68 vous rassure et vous accompagne dans la gestion de diverses tâches administratives (rédaction du contrat de travail, gestion des fiches de paie, déclaration des charges sociales...), vous assure le respect de la réglementation sociale et vous évite les litiges.

Pour plus d'informations :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Tél. : 03 89 32 78 68

Siège social :

75, allée Gluck BP 2147 à Mulhouse
Tél. 03 89 32 78 78 – www.reseau-apa.fr

ALMA Alsace

(Allo Maltraitance Personnes Agées et/ou Handicapées)

La maltraitance, la violence, qu'elle soit psychologique ou physique, vient le plus souvent, quand les « mots » ne peuvent être dits. L'antenne régionale ALMA propose une écoute anonyme et de trouver de l'aide en toute confidentialité.

Si vous êtes confronté(e) ou témoin d'une situation, contacter :

- le **03 89 43 40 80** les mardis de 17h à 19h et les vendredis de 9h à 12h
- le **3977** en dehors des horaires

France ALZHEIMER Haut-Rhin

Formation des aidants, groupes de paroles, cafés-mémoires, haltes-relais, pauses détentes, sortie familiale et fête de Noël, écoute...

57, Boulevard de la Marne à Mulhouse
Tél. 03 89 42 79 36
e-mail : francealzheim68@orange.fr
site : www.francealzheimer.org

Maison des Adolescents du Haut-Rhin 68 (MDA 68)

La Maison des Adolescents est destinée aux jeunes de 12 à 25 ans, aux familles et aux professionnels. Elle a pour mission d'apporter des réponses de santé globale (somatiques, psychiques, sociales, scolaires, éducatives et relationnelles), accès aux droits. C'est un lieu d'accueil, d'écoute, de prise en charge, d'information et de soins.

MDA 68

8, rue des Pins à Mulhouse
Tél. 03 89 32 01 15
Site : www.maisondesados68.alsace.eu

Association Couples et Familles du Haut-Rhin

L'Association accompagne des personnes et des couples vivant des situations relationnelles difficiles ou conflictuelles dans leur vie quotidienne.

Mme RECK, conseillère conjugale et familiale vous accueille pour les entretiens individuels ou de couple.

Tél. 06 18 21 44 84 (info et rendez-vous)

Mairie, 35, rue Principale à Wolfgantzen

Paroles de familles - Aidants Familiaux

Vous vous occupez d'un proche dépendant ?

Il existe un site internet conçu pour vous, aidants familiaux : www.udaf68.fr

ou par téléphone au 03 89 30 33 13

e-mail : maison.udaf68@gmail.com

Maison des Associations Familiales et des Familles de l'UDAF 68
7, rue de l'Abbé Lemire à Colmar

Maison de la Justice et du Droit de Colmar

Elle aide à la rédaction de lettres, requêtes et autres formalités. Les permanences ont lieu deux fois par mois sur rendez-vous.

Maison de la Justice de Colmar (MJD)

11a, avenue de Rome à Colmar
Tél. 03 89 80 11 67

Maison Des Personnes Handicapées Alsace (MDPH)

Le service « MDPH en ligne » permet aux personnes handicapées, à leurs proches aidants ou à leurs représentants légaux de remplir et déposer leur demande d'aides MDPH en ligne, de suivre les avancées de leur dossier. Il est gratuit, sécurisé et disponible 24h/24 et 7j/7.

Tél. 03 69 49 39 00

Rendez-vous sur : mdphenligne.cnsa.fr

Violences conjugales

Vous êtes ou avez été victime de **violences conjugales** ? vous craignez ou subissez des **représailles** depuis votre séparation, vous êtes en situation de **danger** ?

Contactez l'association ACCORD 68 :

12 rue du Chêne à Mulhouse

Tél. 03 89 56 28 88

e-mail : info@accord68.org

Site : www.accord68.org

Les Paroisses

Paroisse Protestante :

Mme Anne-Béatrice HUNZINGER-COULON

5 rue Adolphe Murbach à Sundhoffen

Tél. 06 59 79 21 08 / paroisseprotestante68280@gmail.com

Paroisse Catholique :

Curé François NANSOUNON

10a, rue Saint Jacques à Heiteren

Tél. 03 89 72 51 52

Les inscriptions pour la Première Communion et la Profession de Foi doivent se faire au courant du mois de septembre.

Relais de poste

Chez Jacky, Epicerie STOCKY

1, rue Meierhof à Sundhoffen

Tél. 03 89 71 40 50

Horaire d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 6h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Le samedi : de 6h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Le départ du courrier est fixé :

- Grand'Rue et Rue de la Liberté : du lundi au samedi à 9h
- Relais-poste à 15h

Écoles de Sundhoffen

École élémentaire :

☺ Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :

de 8h20 à 11h50 et de 13h50 à 16h20

Directrice : Mme Séverine PEUPLE

Tél. 03 89 71 44 45

École maternelle :

☺ Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :

de 8h15 à 11h45 et de 13h45 à 16h15

Directrice : Mme Katia SCHWENTZEL

Tél. 03 89 71 46 46

e-mail : ce.0681065n@ac-strasbourg.fr

Cantine - Accueil périscolaire

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :

- accueil du matin de 7h30 à 8h05

- cantine à l'école primaire de 11h45 à 13h35

- accueil du soir de 16h15 à 18h30

Pour les inscriptions, adressez-vous à l'Association des Parents d'Élèves des Écoles de Sundhoffen (APEES),

Président : M. Félix COULON

6, rue de l'Église à Sundhoffen

Tél. 03 89 72 89 43

Horaires des DECHETTERIES de Colmar Agglomération (CA)

HORAIRES D'ÉTÉ - du 1 ^{er} avril au 30 septembre							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
LADHOF	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	8h à 18h en continu	9h à 12h30
EUROPE	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	8h à 18h en continu	9h à 12h30
ILL	8h à 12h et 14h à 18h	FERMÉE	8h à 12h et 14h à 18h	8h à 12h et 14h à 18h	8h à 12h et 14h à 18h	8h à 12h et 14h à 18h	FERMÉE
HORAIRES D'HIVER - du 1 ^{er} octobre au 31 mars							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
LADHOF	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	8h à 17h en continu	9h à 12h30
EUROPE	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	8h à 17h en continu	9h à 12h30
ILL	8h à 12h et 14h à 17h	FERMÉE	8h à 12h et 14h à 17h	8h à 12h et 14h à 17h	8h à 12h et 14h à 17h	8h à 12h et 14h à 17h	FERMÉE



Service Gestion des Déchets : **03 89 24 66 99**
Déchetterie Ladhof : **03 89 23 65 30**
Déchetterie Europe : **03 89 27 50 93**
Déchetterie de L'ill : **03 89 23 66 99**

Pensez à emporter votre
Pass'Déchets aux déchetteries !



Un mot du curé à tous les chrétiens de nos communes

Paix et joie de la part de notre Seigneur Jésus-Christ ! Après mon accueil dans notre communauté de paroisses, Hardt près Thierhurst, je tiens à remercier tous les acteurs de la vie paroissiale qui ont œuvré pour que cette célébration soit belle et priante. Merci aux différentes fabriques qui m'ont accueilli avec joie, lors de la célébration de l'Eucharistie, dans l'une ou l'autre paroisse.

Cela m'a énormément touché. Pour ma part, je vais essayer de m'adapter et de m'intégrer dans la vie sociale, culturelle et religieuse de nos différentes paroisses. Désormais, il est question d'un « mariage » entre votre communauté et moi où le Seigneur m'a envoyé. C'est là où il veut que je sois et je suis heureux d'être avec vous. Mais je dois souligner que la richesse et la diversité de la communauté de paroisses m'impressionnent, tout comme l'organisation que chaque paroisse a essayé de mettre en place, avec l'aide de votre ancien curé. Je vais essayer de me frayer mon chemin et travailler avec vous, mais pas sans vous. Comme vous le savez, remplacer deux prêtres n'est pas évident et de tout repos pour moi, voilà pourquoi je vous invite à la bienveillance, à la tolérance et surtout à vous engager dans la vie de nos paroisses, voire de notre communauté de paroisses.

Je salue et je fais un clin d'œil à tous mes frères et sœurs des autres confessions (églises) avec lesquelles nous professons la même foi. Il sera question pour nous de travailler ensemble, de prier ensemble pour que le règne de Dieu avance là où nous sommes. C'est déjà le chemin de l'unité. Rassemblons-nous chaque fois que l'occasion se présente autour du Christ dans le respect de nos différences.

On « n'est pas chrétien tout seul, mais chrétien avec les autres ». Hopla !

Pour terminer, un mot sur l'année 2025 qui se pointe déjà, et je sais qu'il y a dans le cœur de chacun d'entre vous tant de vœux à exprimer pour le bonheur de tous. La santé, bien sûr, un emploi, et la réalisation de mille autres projets qui contribuent à la vie harmonieuse de notre société, de nos paroisses. Nous espérons la paix dans le monde, mais aussi, et sans doute d'abord en nous et autour de nous. Nous appelons de tous nos vœux une vie plus heureuse aux familles ébranlées par la précarité ou fragilisées par tant et tant de soucis. Ce que nous allons célébrer à Noël – le mystère de l'incarnation - donne une force immense à ces vœux. Car ce n'est ni plus ni moins le mystère bouleversant de Dieu se faisant l'un de nous, partageant notre humanité, se révélant à hauteur d'homme et épousant notre vie. Notre traditionnelle Veillée du 24 décembre et Messe de la Nativité sont très appréciées par une assistance très nombreuse de fidèles, car remarquablement animées par nos enfants et notre chorale inter-paroissiale des adultes. Ceci nous aide toujours d'approcher cette paradoxale réalité de notre foi chrétienne : un Dieu qui se veut à ce point proche de nous, qu'il en devient l'un de nous, prenant sur lui toute notre humanité dans sa grandeur mais surtout dans sa pauvreté. Dieu est désormais « Emmanuel », ce qui signifie « Dieu avec nous ». En entrant dans le mois de janvier, nous ne passons pas à autre chose. Chacun de nos jours portera désormais la marque de la lumière de la Nativité. Souhaitons-nous de l'accueillir tout au long de cette année nouvelle, d'en être porteurs, humbles mais résolus. Sur ce chemin, nous avons chacun notre rôle à jouer. Cela passera notamment par le regard que nous porterons sur nous-mêmes et sur les autres : un regard résolument positif, empreint d'un profond respect de chaque personne en l'acceptant dans sa différence. Gardons-nous de tout jugement qui peut blesser, voire détruire. Ne cessons d'encourager les initiatives de chacun. Recherchons toujours ce qui va dans le sens de faire grandir l'autre. C'est à ce prix que nous serons missionnaires, artisans de paix, témoins de l'Unité et que nous laisserons la clarté de Dieu pour une bonne et heureuse année 2025 !

Votre serviteur, François NANSOUNON





Paroisse protestante de Sundhoffen-Appenwihr

L'autre jour en me promenant sur les berges de l'Ill, j'ai vu un vol d'oies sauvages... simplement superbe !

On se moque volontiers des oies, si lourdes, si pataudes quand elles marchent, et surtout si bêtes et grégaires, avec leur manie de toujours se suivre... Même en vol, elles se suivent. Mais sait-on que, lorsqu'elles volent ensemble, elles provoquent avec leurs grandes ailes des courants d'air qui portent celles qui les suivent ? Alors, en formation, elles économisent 70% d'énergie. C'est ainsi qu'elles peuvent voler des journées entières sans arrêt, en parcourant des milliers de kilomètres.... Quand la première est fatiguée, elle réintègre la formation, tandis qu'une autre prend la tête, encouragée par les cris des suivantes. Lorsque l'une d'entre elles est malade ou blessée, obligée de se poser, deux oies l'accompagnent et restent avec elle jusqu'à ce qu'elle soit guérie, ou qu'elle meure, puis elles repartent et rejoignent un autre groupe ou le leur.

Belle intelligence, belle entraide et belle leçon, chez ces bêtes si bêtes, finalement pas si bêtes ; chez les humains, cela s'appelle solidarité.

En février dernier, la moitié du conseil presbytéral a été renouvelé accueillant ainsi 3 nouvelles conseillères prêtes à s'engager pour faire vivre la paroisse de nos deux villages et le 22 mai, lors d'un beau culte festif à l'église de Sundhoffen, l'ensemble des nouveaux conseillers presbytéraux de notre secteur ont été installés dans leur fonction devant une assistance nombreuse.

Car il en est ainsi dorénavant : la vie de notre église se déroule au sein d'un secteur regroupant les paroisses de Sundhoffen-Appenwihr, d'Andolsheim, et de Neuf-Brisach-

Algolsheim-Wolfgangtzen. Un nouvel élan fait de rencontres, d'entraide et d'enrichissement croisé.

L'année 2024 a aussi été l'occasion de vivre les temps forts traditionnels de notre paroisse, rendez-vous auxquels nous tenons tant, et que le conseil s'efforce de maintenir, permettant à la communauté protestante de notre village, mais aussi à ceux qui s'en sentent proches, de vivre des moments fraternels d'échange et de partage :

- la célébration oecuménique suivie de la soupe de carême,
- le temps pascal,
- le culte des récoltes, avec un autel magnifiquement décoré grâce aux nombreux dons qui ont ensuite été remis à la Nichée à Algolsheim,
- en octobre, la fête paroissiale, placée cette année sous le thème du respect de la biodiversité avec une intervention de Dany Schmitt, qui perpétue l'engagement bio de la ferme Pulvermühle à Volgelsheim,
- la célébration oecuménique de Noël suivie du vin chaud à la sortie,
- le groupe de prière qui offre, tous les deuxièmes mardis du mois, un moment de spiritualité et de communion à nos membres les plus âgés.

Cette fin d'année est aussi l'occasion de dire un grand merci à tous ceux qui s'engagent, assurent les cultes ou prêtent main forte à notre paroisse.

Pour le conseil presbytéral,

Anne-Béatrice HUNZINGER-COULON, vice-présidente

AU FIL DES SAISONS



4 FÉVRIER

79^e anniversaire de la Libération de Sundhoffen



16 MARS

Elsassputz



24 MARS

Fête des aînés organisée par la municipalité



24 MARS

Médaille d'Honneur de l'Assemblée Nationale pour 35 ans de mandat de Maire remise par Mme Brigitte KLINKERT.



13 AVRIL

Concert de gala organisé par la Musique Espérance



20 AVRIL

Distribution de compost



8 MAI

Cérémonie du souvenir



16 JUIN

30^e anniversaire des Jeunes Sapeurs-Pompiers



Atelier boîte à livres



Atelier cuisine



Atelier désherbage au cimetière



Atelier panneaux prévention routière



Atelier rénovation volets mairie



Atelier décorations espaces verts

REGISTRES CADASTRAUX



Au cours du 1^{er} semestre, nous avons confié à un relieur talentueux la restauration des 3 volumes d'atlas du cadastre de 1897, afin de pouvoir les conserver et les utiliser dans les meilleures conditions.

Cet atlas cadastral avait à l'époque pris la suite de l'atlas du cadastre Napoléon de 1809 restauré il y a une vingtaine d'années et toujours conservé dans nos archives.

Ces deux documents, accompagnés à chaque fois de l'état des sections (numéro, contenance et nom du propriétaire de chaque parcelle) en plusieurs volumes donnent une image de la situation patrimoniale de notre ban communal à deux périodes différentes. Ils permettent de voir l'évolution parcellaire entre 1809 (à la sortie de la Révolution qui avait provoqué un bouleversement majeur de la propriété foncière), et la fin du 19^{ème} siècle. L'atlas restera d'actualité jusqu'au remembrement rural de 1959, et l'est toujours pour les parcelles non remembrées et les parcelles boisées, ainsi que pour le centre ancien, même si depuis lors de nouvelles planches en papier ont été éditées. Aujourd'hui celles-ci sont remplacées par une édition dématérialisée.

Jean-Marc SCHULLER





Chemin de fer.



*Section E "Village"
Cadastral "Napoleon" de 1809*

AU FIL DES SAISONS



15 JUIN

Inauguration city park



18 JUIN

Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle



29 JUIN

Passage pour la quête des enfants malades par l'association Rêves



5 JUILLET

Départ en retraite de Mme Cathy DA SILVA



13 JUILLET

Cérémonie de la Fête nationale



JUILLET

Accueil de loisirs organisé par l'Association familiale



26 JUILLET

Fête des voisins rue des Violettes 2024



AOÛT

Multiactivités organisées par l'Association familiale



AOÛT

Installation du nouveau lave vaisselle pour le péricolaire



AOÛT

Stages d'été pour les jeunes des Arts Martiaux



14 SEPTEMBRE

Récolte des pommes du verger conservatoire



20 OCTOBRE

Fête paroissiale protestante



17 SEPTEMBRE

100 ans Mme JACOB Marie



11 NOVEMBRE

Cérémonie du 11 novembre

Une année riche en événements au cœur de l'école élémentaire

Cette année a été marquée par une multitude d'activités enrichissantes et engageantes qui ont rassemblé petits et grands autour de valeurs essentielles et de moments de partage.



Journée contre le harcèlement : un appel à la sensibilisation

Le 9 novembre a eu lieu la Journée contre le Harcèlement, un événement crucial pour sensibiliser nos élèves aux enjeux du respect et de la bienveillance. Des ateliers ont permis aux participants d'échanger et de réfléchir ensemble sur l'importance de créer un environnement scolaire et social sain.



Sortie à l'Écomusée : à la découverte de notre patrimoine

Le 22 décembre, une sortie à l'Écomusée a permis aux enfants de découvrir notre patrimoine local. Guidés par des animateurs passionnés, ils ont exploré les traditions et les savoir-faire de notre région, tout en participant à des activités ludiques et éducatives.

Rencontres sportives : inspiration et motivation

Les rencontres avec des sportifs de haut niveau ont également été un moment fort de l'année, d'abord avec M. Philippe HORNER, archer et Mme Lou JEAN MICHEL, joueuse de water-polo. Ces athlètes, véritables modèles de détermination et de persévérance, ont partagé leur parcours et leurs conseils avec nos jeunes. Les échanges ont encouragé chacun à poursuivre ses rêves, quel que soit le domaine.

Projet Hip-Hop : une expression artistique dynamique

Les séances animées par Dimitri BOOG ont permis aux participants de développer leur créativité tout en apprenant les bases de cette culture urbaine.

Après-midi cinéma : célébration du carnaval

À l'occasion du carnaval, un après-midi cinéma a été organisé. Les rires et les sourires ont illuminé la salle, créant une atmosphère joyeuse et conviviale.



Visite à la caserne des pompiers : un moment éducatif

Les élèves ont eu la chance de visiter la caserne des pompiers, grâce à l'initiative de M. LANG. Cette sortie a permis aux enfants de découvrir le quotidien des pompiers et l'importance de leur métier. Ils ont été impressionnés par les démonstrations de sauvetage et ont appris des gestes de premiers secours.

Animation sur les abeilles : sensibilisation à l'écologie

M. VINCENT a animé une session sur les abeilles, soulignant leur rôle crucial dans notre écosystème. Les enfants ont été fascinés par la vie de ces pollinisateurs et ont compris l'importance de leur protection.



Les Olympiades : un esprit d'équipe et de compétition

Enfin, les Olympiades ont rassemblé les écoles de la commune dans un esprit de camaraderie et de compétition. Les enfants ont rivalisé dans diverses disciplines sportives, renforçant les liens d'amitié et d'esprit d'équipe.

Cette semaine a été une belle illustration de notre dynamisme communal et de notre engagement envers l'éducation, le respect et la culture. Merci à tous ceux qui ont participé et contribué à faire de ces événements un succès. Continuons ensemble à bâtir une communauté unie et solidaire !

À bientôt pour de nouvelles aventures !



L'année 2023-2024 a été remplie d'émotions : colère, tristesse, sérénité, amour, peur et joie. Tel était le thème qui a rythmé tous les apprentissages. Les élèves ont pu apprendre des mots pour exprimer leurs émotions ainsi que des solutions pour les gérer grâce à différents albums et documentaires.

Ils ont pu assister au spectacle de Planétmôme « Les émotions de Simon ».

Mme STEIB Nathalie a confectionné une poupée pour chaque émotion selon l'album « Le monstre des émotions » que les enfants ont pu manipuler à leur guise tout au long de l'année.

Mais cette année était aussi celle des jeux olympiques et les Grands de maternelle ont pu concourir avec les élèves de CP lors d'une rencontre sportive au mois de mai.

Les élèves de Mme SCHWENTZEL ont participé à « copains qui dansent » organisé par l'association de l'OCCE68 et danser les mêmes chorégraphies avec des élèves de quatre autres écoles à INGERSHEIM au mois de juin. Ils ont présenté les 5 danses apprises en amont aux parents lors de la semaine de la maternelle en avril.

Les élèves de Mme CLOG ont organisé un petit spectacle pour les parents pour présenter tous les chants appris pendant l'année.

En fin d'année c'est la joie et les rires des enfants qui ont égayé la journée à Cigoland par un temps magnifique.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2025



JANVIER

- 11 Crémation des sapins
- 16 Assemblée Générale des Secouristes
- 18 et 19 Séminaire musical de la Société de Musique « Espérance »

FÉVRIER

- 1 80^e anniversaire de la Libération de Sundhoffen précédé d'une conférence à la salle culturelle
- 2 Repas des Anciens Combattants
- 14 et 15 Théâtre en dialecte organisé par la Société de Musique « Espérance »

MARS

- 3 Don du sang
- 15 et 16 Séminaire musical de la Société de Musique « Espérance »
- 19 Cérémonie d'hommage aux « Morts pour la France » de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie
- 23 Fête des Aînés organisée par la Municipalité
- 29 Concert de gala de la Société de Musique « Espérance »

AVRIL

- 13 Tournoi de pétanque organisé par le Pétanque club

MAI

- 4 Fête à l'étang de pêche de l'APP « Les Muguets »
- 8 Cérémonie du souvenir suivie de l'Assemblée Générale de l'Association des Anciens Combattants
- 11 Tournoi de pétanque organisé par le Pétanque club
- 24 Journée Citoyenne
- 26 Don du sang

JUIN

- 18 Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle
- 20 ou 27 Kermesse organisée par l'APEES
- 21 Fête de la Musique
- 22 Tournoi de pétanque organisé par le Pétanque club
- 27 Sanglier à la broche organisé par l'ASS
- 27 Assemblée Générale du Club de Gymnastique
- 28 Grempeiturnier de l'ASS
- 28 Fête organisée par les Arts Martiaux

JUILLET

- 12 Cérémonie de la Fête Nationale
- 27 Tournoi de pétanque organisé par le Pétanque club

AOÛT

- 18 Don du sang

SEPTEMBRE

- 6 Matinée de nettoyage au CSCS
- 14 Marché aux puces organisé par « Ell Watter »
- 28 Banquet de clôture à l'étang organisé par l'APP
- 28 Tournoi de pétanque organisé par le Pétanque club

OCTOBRE

- 5 Tournoi interne organisé par le Pétanque club
- 17 Assemblée générale du Tennis club
- 19 Fête paroissiale

NOVEMBRE

- 11 107^e anniversaire de l'Armistice de 1918
- Banquet de l'Association des Anciens Combattants
- 23 Assemblée Générale du Pétanque club
- 29 Concert de l'Avent organisé par la Société de Musique « Espérance » à l'église

DÉCEMBRE

- 4 Assemblée Générale de l'association « Automne Fleuri »
- 7 Fête de Noël des Arts Martiaux
- 7 Repas de Noël de l'association « Automne Fleuri »
- 15 Don du sang
- 29 Réception de fin d'année organisée par la municipalité



OÙ JOINDRE LES ASSOCIATIONS ?

Association des Anciens Combattants et Victimes des guerres

Vice-Président : M. Daniel LANG
5, rue des l'École à Sundhoffen
Tél. 03 89 71 40 26

Société de Musique « Espérance »

Président : M. Arnaud ZIMMERLIN
28, Grand'Rue à Biesheim
Tél. 06 89 11 78 01
Musique et répétition d'ensemble

Association des Secouristes et Donneurs de sang

Président : M. Bernard MEYER
9, rue de l'Ill à Sundhoffen
Tél. 03 89 71 50 93

Association Sportive 1950 (Football)

Président : M. Jacky ZINS
8, rue des Alpes à Sundhoffen
Tél. 03 89 24 78 30

Amicale des Sapeurs-Pompiers Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Président : M. Théo FAHRNER
4, rue des Merles à Sundhoffen
Tél. 06 89 70 66 16
theo.fahrner112@gmail.com

Association Familiale de Sundhoffen

Présidente : Mme Anne-Marie BOURGER
14, rue des Stades à Sundhoffen
assocfamiliale@gmail.com
<https://www.facebook.com/sundhoffen>
Multiples activités pour tous de 4 à 99 ans

Club de Gymnastique de Sundhoffen

Présidente : Mme Dominique WEGRICH
7, rue des Primevères à Sundhoffen
Tél. 06 89 89 96 89

Association « Ell Watter »

Président : M. René METZGER
10, rue des Acacias à Sundhoffen
Tél. 03 89 71 50 48
Marché aux puces

Association « Automne Fleuri »

Présidente : Mme Lucienne SAUER
11, rue des Mésanges à Sundhoffen
Tél. 06 80 28 93 73
Cercle de jeux, rencontres hebdomadaires

Association des Parents d'Élèves de Sundhoffen (APEES)

Président : M. Félix COULON
6, rue de l'Église à Sundhoffen
Tél. 03 89 72 89 43
apees68280@yahoo.fr
Cantine scolaire – Accueil périscolaire

Pétanque-Club

Président : M. Virgile DA CONCEICAO
13, impasse des Anémones à Biesheim
Tél. 06 20 10 05 02

Tennis-Club

Président : M. Serge LEMAIRE
16, rue Prairial à Sundhoffen
Tél. 06 77 74 38 80

Arts Martiaux

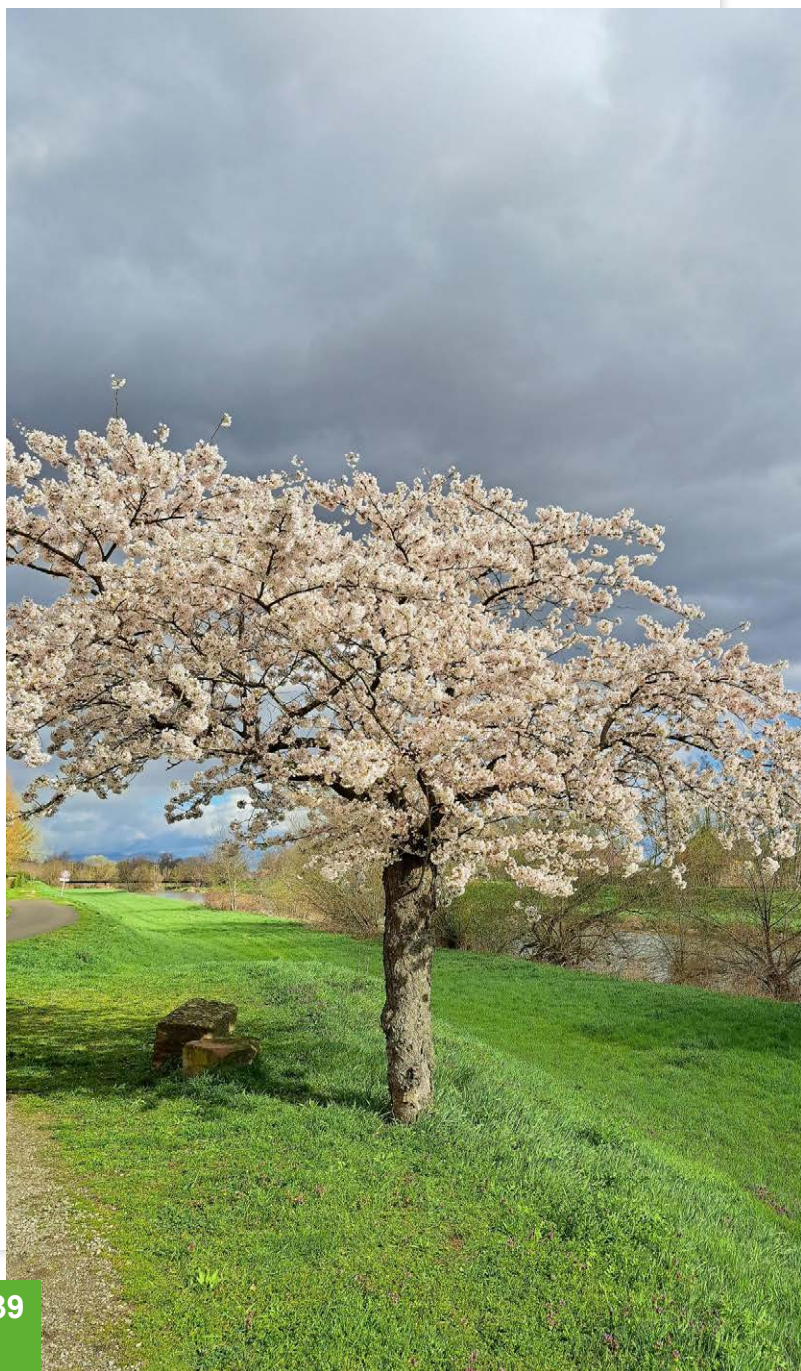
Président : Mme Camille SCHWANDER
11, rue des Artisans à Wolfgantzen
Tél. 06 72 46 57 32
Judo : Enfants et Adultes

Association de Pêche et de Pisciculture « Les Muguets »

Président : M. Dante RAMI
18, rue du Petit Colmar à Sundhoffen
Tél. 06 80 16 15 17

Les plongeurs de l'Ill

Président : M. Jacky BAUMANN
6 rue des Chênes à Sundhoffen
Tél. 06 70 16 04 72



Chers Sundhoviens et Sundhoviennes,

En tant que président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Sundhoffen, il me tient à cœur de faire un bilan de l'année écoulée et de remercier toutes les personnes qui ont contribué à la vie de l'Amicale.

Une année de plus de passée, et pour ne pas perdre nos habitudes, 2024 a été encore une fois rythmée par des moments conviviaux, partagés avec vous, Sundhoviens et Sundhoviennes.

Alors merci à vous, merci de nous soutenir par votre présence en nombre lors de nos événements ou encore par vos mots et attentions... Quelle joie pour notre amicale d'avoir un village si présent.

C'est donc tout naturellement qu'à vos côtés, nous avons démarré 2024 par notre fameuse et traditionnelle crémation des sapins. Un événement qui nous permet de tous nous retrouver après les fêtes de fin d'année et commencer un nouveau chapitre au coin du feu.

Le soleil est arrivé (ou presque) et comme depuis 2 ans maintenant, les guinguettes ont animé notre village durant la période estivale. Trois dates qui nous ont permis d'échanger, de rigoler et de profiter avec vous lors de ces moments simples et chaleureux.

Je tiens à cette occasion, à remercier l'ensemble des bénévoles qui, en donnant de leur temps, permettent de faire de ces événements, de véritables succès. Merci pour leur engagement qui assure la pérennité de notre association, et ce, toujours dans la bonne humeur.

Ça y est, l'automne pointe le bout de son nez et la vie de l'Amicale se fait plus calme, mais tenez-vous prêts pour notre traditionnelle distribution des calendriers qui aura lieu courant novembre/décembre.

Ce moment clé nous permet d'échanger quelques mots avec vous et de récolter des fonds pour continuer à faire vivre l'association. L'ensemble de l'Amicale vous remercie chaleureusement pour vos dons, votre générosité et votre sympathie lors de nos passages.

Il est l'heure de clôturer 2024, et pour finir en beauté, nous allons célébrer notre patronne, Sainte-Barbe. C'est donc

avec joie que nous partagerons un repas convivial après la cérémonie de remise de médailles, de diplômes et de galons.

Une année écoulée et à nos côtés, des partenaires et entreprises locales, toujours fidèles. Je tiens à les remercier pour leur soutien tout au long de l'année 2024. Des collaborations précieuses, qui nous permettent de continuer à œuvrer.

C'est donc l'esprit plein de beaux souvenirs, que je vous souhaite à toutes et à tous une merveilleuse année 2025, pleine de joie, de santé et de réussites.

Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 11 janvier pour la crémation des sapins.

Théo FAHRNER



MUSIQUE « ESPÉRANCE » DE SUNDHOFFEN



2024 fut comme toutes les années précédentes riche en événements, accueillante et voyageante.

L'Espérance a débuté l'année par le week-end théâtral en dialecte le vendredi 9 février et le samedi 10 février avec comme pièce « O Wie Schrecklich ! » et tout cela animé par le TGW de Wettolsheim comme à ses habitudes.

Le 12 avril notre concert traditionnel dans la salle des sports fut à nouveau un grand succès, et nous avons eu la chance d'accueillir l'EMK « Entente Musicale du Krebsbach » issue de la vallée de Munster pour la 2^e partie de notre concert. Les deux musiques se sont ainsi retrouvées sur scène pour un bouquet final de grande ampleur et sous un tonnerre d'applaudissements.

Un week-end d'évasion sans instruments aux abords du Lac de Constance était au programme des 24 et 25 mai dernier. Ces 2 jours nous ont permis de nous retrouver sans aucune contrainte musicale, afin de passer un agréable séjour dans la bonne humeur et de convivialité.

Durant ce week-end, les musiciens ont visité les maisons sur pilotis, le musée Zeppelin abritant le fameux Hindenburg qui s'est écrasé et dont nous avons joué le morceau au concert ! Le dimanche était dédié à la célèbre Insel Mainau. Les musiciens étaient ravis de cette sortie !

Notre traditionnelle fête de la musique le samedi 22 juin fut à nouveau un franc succès, une météo capricieuse la journée et l'arrivée du soleil vers les 16h pour notre fête, puis la présence du Kaméléon Big Band de Kaysersberg venu nous soutenir pour la 2^e partie de soirée. Un grand merci à eux.

Et enfin notre concert de l'Avent s'est tenu dans l'Eglise de Sundhoffen le samedi 30 novembre dans une ambiance feutrée qui a charmé notre auditoire.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour ses prochaines manifestations :

- Vendredi 14 et Samedi 15 février 2025 : Théâtre en dialecte avec le TGW de Wettolsheim
- Samedi 29 mars 2025 : Concert annuel dans la salle des sports de Sundhoffen
- Samedi 21 juin 2025 : Fête de la Musique (Cours de la Maison des Associations Sundhoffen)
- Samedi 29 novembre 2025 : Concert de l'Avent en l'Eglise de Sundhoffen.

Vous jouez d'un instrument à vent ou des percussions ?

L'Espérance recherche constamment des musiciens(nes) pour agrandir ses rangs dans tous ses pupitres.

Les répétitions ont lieu tous les vendredis soir de 20h à 22h15 au centre socioculturel et sportif de Sundhoffen.

Rejoignez-nous



Merci à vous ! Pour votre soutien, vos fidélités et vos encouragements durant toute l'année.

Musicalement vôtre.

“ La musique offre beaucoup d'émotions, elle vous transporte. Elle a cette faculté de remonter le temps, d'aller chercher vos souvenirs. La musique est encourageante, elle renforce. ”

Aretha Franklin

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRES DE SUNDHOFFEN



Sortie d'une journée des Anciens Combattants

Mercredi 4 septembre 2024, l'Association des Anciens Combattants de Sundhoffen s'est rendue en Suisse, à Lucerne, au bord du lac des Quatre Cantons.

La matinée a été consacrée à la visite commentée de la vieille ville en petit train.

Nous avons pu admirer le fameux pont de bois couvert de la Chapelle, reliant les deux rives de la Reuss. Il s'agit du plus ancien pont couvert d'Europe faisant partie des fortifications de la ville.

Après avoir longé le lac en bus jusqu'au village de Seelisberg sur les hauteurs du lac d'Uri, nous avons déjeuné dans un restaurant panoramique.

L'après-midi, après la descente en funiculaire jusqu'à Treib, nous avons embarqué sur un bateau pour une très jolie croisière sur le lac d'Uri jusqu'à Flüelen avec une météo très favorable.

Puis nous avons longé le lac avec un arrêt à Kussnacht, proposé par notre chauffeur. Nous y avons vu la chapelle et le monument dédiés à la reine Astrid, princesse de Suède et reine des Belges. En août 1935, cette dernière y est tragiquement décédée à la suite d'un accident de la route.

Puis, nous avons pris le chemin du retour jusqu'à Sundhoffen, ravis de cette belle journée dédiée à la mémoire de notre cher Président Roger Keller décédé en juin dernier et qui nous manque beaucoup !

Planning Anciens Combattants 2024 – 2025

11 novembre 2024 :

106^e anniversaire de l'Armistice de 1918. Banquet au restaurant Groff à Biesheim.

Année 2025 :

- **1^{er} et 2 février** : 80^e anniversaire de la Libération de Sundhoffen suivi du repas dans un restaurant.
- **19 mars** : Cérémonie d'hommage aux morts pour la France A.F.N.
- **8 mai** : Cérémonie du Souvenir de la Victoire de 1945 suivie de l'A.G. des Anciens Combattants avec collation. Voyage de deux jours prévus à Colombey et Verdun.
- **18 juin** : Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle.
- **12 juillet** : Fête Nationale.
- **4 septembre** : Sortie d'une journée à définir.
- **11 novembre** : 107^e anniversaire de l'Armistice de 1918. Banquet de l'Association.

LE PÉTANQUE CLUB SUNDHOFFEN



L'entreprise Labeaune le 7 juin 2024

Le Pétanque Club Sundhoffen

L'année 2024 a été une réussite car nous avons organisé 7 concours « ouverts à tous » dont deux pour des entreprises et le 25 avril une journée de solidarité avec l'association ADOMA. Les personnes de notre Comité ont concocté un repas qui a été sponsorisé par un membre du club M. Olivier DORAIN. En fin de journée, chacun a reçu un petit colis offert par le club ; émerveillé et heureux d'avoir passé cette journée avec nous.

Nous avons démarré la saison avec notre premier concours le 7 avril 2024, le second le 12 mai. Le 7 juin c'est l'entreprise Labeaune avec la participation de 50 joueurs qui a participé dans la bonne humeur ; ce fut une belle réussite. Un autre concours le 23 juin, le 28 juillet puis le concours inter villages avec le club de NEUBOIS. Un autre concours le 11 août puis le 15 septembre c'est l'entreprise Timken qui est venue participer. Nous clôturons la saison avec le concours interne nommé ROI-REINE.

Mais l'essentiel de la saison, c'est que tous les mercredis nos cuisinières nous concoctent de super repas pour environ 30 personnes ce qui permet au club de subvenir à ses dépenses.

Actuellement le club a un effectif de 101 membres.



L'association ADOMA - le 25 avril 2024
(En raison du droit à l'image, nous avons été obligés de masquer certains visages)

SECOURISTES ET DONNEURS DE SANG



Notre équipe en collaboration avec l'établissement français du sang (EFS) organise quatre collectes par an. Nous avons enregistré 184 dons pour l'année 2023 ainsi que 169 dons pour les 3 premières collectes en 2024. Reste à réaliser la collecte du 16 décembre.

Offrir son sang peut se faire entre 18 ans et 70 ans, vous pouvez également faire un don de plasma.

Chaque année, l'établissement du sang se retrouve en difficulté à certaines périodes et sollicite les donateurs. Nous tenons à remercier toutes les personnes pour leur soutien et leur générosité, qui donnent leur sang et ainsi alimentent les réserves en produits sanguins.

Tous ne pourront pas donner à chaque tour mais ils pourront sensibiliser leur entourage.

La collation a été organisée et élaborée par les bénévoles de l'association.

Les panneaux affichant les différentes dates ont été pensés et réalisés par les soins de Raphaël Sceni.

Suite aux diverses réflexions lors de nos réunions de comité et pour mieux communiquer, un article dans les journaux ainsi que des affiches d'informations seront réalisés.

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 18 janvier 2024 dernier, Alain, Huguette et Sandrine ont décidé de ne plus se représenter. Nous les remercions vivement pour leurs implications durant toutes ces années.

Composition du comité :

- Président : Meyer Bernard
- Président Honoraire : Luszezinski Alain
- Vice-présidente : Luszezinski Céline
- Secrétaire : Brunsperger Jean-Marc
- Trésorière : Sauer Lucienne
- Assesseurs : Sceni Christine / Faure Sébastien / Schoepff René

Secourisme et Croix Rouge

Les activités de postes de secours et de formations (PSCI grand public, PSE1 et 2 équipes « secourisme » et « formation maraude ») sont assurées par notre formatrice Céline et son équipe tout au long de l'année.

Notre assemblée générale aura lieu le 16 janvier 2025.

Le président remercie tous les membres et personnes qui œuvrent pour cette association.

Le comité

Les dates des collectes en 2025

3 mars

26 mai

18 août

15 décembre

LUNDI
DON DU SANG
16 DECEMBRE
16H30 - 19H30



50^E ANNIVERSAIRE CLUB DE GYMNASTIQUE

Lors de l'assemblée générale du 28 juin 2024, la présidente a retracé brièvement son histoire ; c'est en 1974/1975 que le club a vu le jour sous la présidence de Marlyse Fels, avec l'appui du maire, M. Jean Sick et la collaboration de Madeleine Desmoulin qui animait les cours pendant 5 ans.

Comptant au départ 12 membres, le club a constamment progressé pour atteindre aujourd'hui un effectif de 170 membres.

Dénommée « Gymnastique Volontaire » au départ, c'est en 1992 avec la collaboration du maire, M. Jean-Marc Schuller, que celle-ci est devenue « Club de Gymnastique ».

Marlyse FELS, fondatrice du club et présidente pendant 36 années, a tiré sa révérence lors de l'assemblée générale du 17 juin 2010, la relève étant assurée par Dominique WEGRICH.

Madeleine BAUER fut la vice-présidente jusqu'en 2022, et Marlyse COLLIGNON trésorière jusqu'en 2017.



AU DOJO DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

FORME ET BIEN-ÊTRE DU DOS

Jeudi de 9h00 à 10h00 et de 10h00 à 11h00

Cours de gym intelligents et structurés. Efforts régulés dans la bonne humeur.

PILATES

Mercredi de 8h45 à 9h45

Jeudi de 18h00 à 19h00

Le Pilates est une méthode de renforcement des muscles profonds responsables de la posture. C'est également une discipline permettant d'améliorer la conscience de son corps.

Cotisation annuelle 75 € pour la gym ou le bien être

Cotisation annuelle 180 € pour le Pilates

Au plaisir de vous rencontrer et de vous faire découvrir toutes nos activités, une séance découverte est proposée, sans engagement. Alors, n'hésitez pas à rejoindre notre Club !

La Présidente

Le dimanche 20 octobre 2024, l'anniversaire du demi-siècle d'existence du club est fêté dignement à KIRRWILER avec leur nouveau spectacle « Déesses ». Ce fut une belle journée avec une pensée aux fondatrices du club.

Le club a participé aux foulées de la Ligue le 9 juin. Cette manifestation a réuni pas loin de 5000 personnes.

Nous nous efforçons de maintenir la cotisation au plus bas sans pour autant nuire à la qualité des services proposés.

Nos animatrices sont toujours à l'écoute, elles savent guider les membres. Les pathologies des uns et des autres sont prises en compte dès lors qu'elles ont été signalées. La gymnastique est avant tout une séance adaptée aux capacités de chacun, quelles que soient sa forme et ses envies.

L'assemblée générale a été clôturée par un buffet dînatoire offert par le Club.



AU CENTRE SOCIO CULTUREL ET SPORTIF

FITNESS

Mardi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30

Cours de fitness avec step, gym dynamique centrée sur le buste et les abdos fessiers.

RENFORCEMENTS

Jeudi de 19h00 à 20h00

Cours de fitness, exercices variés, enchainements musculaires step.

Présidente	: Dominique WEGRICH	☎ 06 89 89 96 89
V-présidente	: Philippe LARCHER	☎ 06 89 83 76 24
Trésorière	: Christine SCENI	☎ 03 89 71 41 55
Secrétaire	: Fabienne SCHWARTZE	☎ 06 49 09 48 15

**LE CLUB VOUS ATTEND NOMBREUSES
ET NOMBREUX ET VOUS SOUHAITE UNE
EXCELLENTE ET SPORTIVE ANNÉE 2024/2025.**



C'est sous un ciel gris que le marché aux puces du 8 septembre a démarré. Laurence a géré les inscriptions avec diplomatie et gentillesse, elle a eu des coups de téléphone jusqu'à tard le soir, merci pour son dévouement. La mise en place des exposants a été rapide grâce aux bénévoles, et avec l'aide de membres de la société de musique. Le café dès 6h30 a bien été apprécié vu la fraîcheur et la Kutsch allait de rue en rue pour proposer croissants, petits pains, café le matin, des boissons l'après-midi, aux exposants et visiteurs venus dès les premières heures de la matinée.



Puis les buvettes se sont installées et n'ont pas chômé tout au long de la journée. La société de musique « Espérance » a assuré la restauration avec saucisses merguez et les tartes flambées ont connu un beau succès.



Avec le retour de la pluie, les exposants ont rangé peu à peu leurs stands, récupéré leur caution, caution qui nous permet de garder les rues propres après le marché.

Merci aux membres de la société de musique pour leur aide à la restauration et dès 6 heures du matin pour la mise en place des exposants.

Merci Giulia et Marina qui ont fait pas mal de kilomètres au cours de la journée avec la kutsch.

Un grand merci à tous ces bénévoles qui dès le vendredi jusqu'au lundi sont présents pour la mise en place et le rangement de notre marché aux puces.

Le marché aux puces de Sundhoffen a toujours été un grand succès..., mais cette année il a été arrosé, dommage.



« AUTOMNE FLEURI » ASSOCIATION DES RETRAITÉS



Tous les jeudis après-midi, à La Maison des Associations, sauf pendant les quatre jeudis des vacances d'été où cette dernière est occupée par le centre aéré, les membres de « l'Automne Fleuri » investissent les salles 1/2, pour jouer à des jeux de société, officiellement de 14h30 à 17h30. Pourquoi officiellement ? Parce que les premiers viennent bien plus tôt, la salle étant déjà ouverte pour la disposition des tables, la préparation des jeux, la mise en route de la machine à café et de tout ce qui rendra cet après-midi plus convivial. En attendant ses partenaires on pourra échanger les dernières nouvelles, qui ne se trouvent pas dans nos quotidiens (les DNA ou l'Alsace), s'enquérir de la santé d'un absent, et se promettre de lui rendre une visite à l'Ehpad ou en maison de santé. Bien sûr, on n'oublie pas les anniversaires, regroupés sur un jeudi par mois et les incontournables, tels la galette des rois, le vin nouveau, la sortie avec repas aux asperges et bien sûr le banquet de Noël.

En tant que membre de Générations Mouvement, notre association « l'Automne Fleuri » est aussi invitée à des rencontres interclubs sous forme de matinées récréatives, où nos membres peuvent échanger avec d'autres retraités. Et cerise sur le gâteau, un formidable mouvement de covoiturage s'est développé au sein de notre association, ce qui permet aux membres non motorisés de se faire emmener lors de leurs déplacements.

Vous aurez compris que nos adhérents ont atteint un certain âge, voire un âge certain. Ils sont nés entre 1927 et 1956. Marguerite Schuller, une des doyennes du village qui s'est éteinte le 9 mai 2024 à l'âge de 100 ans, a encore joué chez nous peu de temps avant son décès. Elle était très régulière, toujours souriante et attendait les jeudis avec impatience, comme beaucoup d'autres de ses congénères.

Et si, vous aussi, vous aimeriez jouer aux cartes ou à un autre jeu de société vous pouvez venir nous rejoindre, au rythme qui vous convient, à la Maison des Associations le jeudi de 14h30 à 17h30 en salle 1/2.

La secrétaire



Vin nouveau du 3 octobre 2024



ASSOCIATION FAMILIALE DE SUNDHOFFEN ET ENVIRONS

L'association familiale de Sundhoffen réunit à ce jour 10 membres au sein de son comité.

Elle propose une multitude d'activités pour tout âge ; jeunes enfants, ados, adultes, seniors.

Nous sommes très ouverts aux nouvelles propositions dans la mesure où ces dernières répondent à nos valeurs en termes d'accessibilité pour tous.

En 2024, une nouvelle activité a vu le jour dans le but de pouvoir aider la Lutte contre le Cancer. Nous avons organisé le 9 juin nos premières Foulées de Sundhoffen. Deux parcours, de 6 kms et de 10 kms ont été proposés à travers champs et forêts.

La météo fut très clémente et nous avons eu le plaisir de voir une belle mobilisation des citoyens du village et des villages alentours. Cette action nous a permis de verser la somme de 1 200 € au pôle pédiatrique de la Ligue contre le Cancer.

Par cette même occasion, nous avons eu l'occasion de faire un partenariat avec l'école de Kinésithérapie de Mulhouse. Les sportifs du jour ont fortement apprécié la petite détente musculaire proposée par les étudiants.

Parallèlement à ce type d'action, il nous tient également à cœur de veiller sur notre planète en ayant des actions dites « écologiques ». Il est bien dit que ce sont les petits gestes qui font les grands changements !

Nous avons dans un premier temps remplacé la vaisselle jetable du centre aéré par de la vaisselle lavable ; nous avons demandé aux parents de prévoir une gourde pour l'accueil des enfants afin d'éviter l'utilisation de gobelets jetables. Le mouvement a très bien été suivi par les familles, cela a également permis plus d'autonomie aux enfants lorsqu'ils avaient soif, et à l'équipe d'être davantage dans l'encadrement.

Nous sommes également en réflexion pour récupérer les volants de badminton afin que ces derniers soient recyclés plutôt que jetés à la poubelle.

Si vous êtes vous-même fort de propositions et avez un peu de temps à consacrer à une association dynamique, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Sundhoffa'ranna Sundhoffen
avec l'Association Familiale

Dimanche 9 juin 2024
De 9h à 15h

Départ à la crèche "le monde de Pico" 5 rue de la Blind 68280 SUNDHOFFEN

6 kms ou 10 kms

Les étudiants de l'école de kiné de Mulhouse masseront les coureurs

Petite restauration/collation sur place

+ de 18 ans : 10 € (ou plus si vous le souhaitez :-))
L'ensemble des dons iront à la **ligue contre le cancer**

Pré-réservation fortement conseillée à l'adresse mail : inscription68280@gmail.com

Fabienne & Véréne



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APEES) DÉBOIRES ET ESPOIRS



Un cataclysme.

Le temps s'est figé cet après-midi du 26 septembre 2024 quand les parents d'élèves ont reçu un mail leur annonçant la fermeture du périscolaire après les vacances de la Toussaint.

L'APEES (Association des Parents d'élèves des écoles de Sundhoffen) est une association de personnes bénévoles dont l'objet est d'assurer la gestion d'un service d'accueil périscolaire : il s'agit de l'accueil des enfants le matin avant l'école dès 7h30, pendant le temps de midi (avec service du repas) et le soir après l'école jusqu'à 18h30. Une des missions du comité de l'APEES consiste à recruter des animateurs salariés de qualité qui accueillent les enfants dans les meilleures conditions.

Le 26 septembre 2024, le comité de l'APEES annonce qu'il a été contraint de prendre cette terrible décision de fermer l'accueil périscolaire en raison des départs annoncés d'animateurs et des impasses dans le recrutement.

Un renouveau.

Ce coup de tonnerre a engendré du désespoir, de la colère et de l'animosité. Mais ce fut aussi le point de départ d'une extraordinaire mobilisation de nombreux parents, décidés à ne pas se résoudre à la fermeture de ce service historique. En quelques jours à peine, quelques personnes ont organisé des réunions publiques, constructives, puis tissé des liens entre les représentants de la commune,

les membres du comité APEES, les institutrices de la commune, les animateurs salariés du périscolaire et l'ensemble des parents d'élèves.

De cette formidable mobilisation est né un nouveau comité, plus étoffé, et donc plus représentatif des parents d'élèves, avec des compétences variées et complémentaires, une énergie débordante et un enthousiasme qui a permis de recruter rapidement 2 nouvelles animatrices diplômées (dont une mère d'élève de Sundhoffen qui a proposé sa candidature) dès la rentrée après les vacances de la Toussaint.

Le futur.

De nouveaux défis attendent encore l'APEES : à court terme tout d'abord, avec le recrutement de 2 animateurs pour pallier deux départs annoncés qui interviendront en novembre et en décembre. A moyen terme ensuite : œuvrer en partenariat avec la mairie à la mise en place de conditions d'accueil permettant aux animateurs et aux enfants de continuer à s'épanouir dans le cadre du périscolaire.

L'APEES est primordiale pour les parents qui travaillent, au cœur de la vie des enfants qui s'y retrouvent, y déjeunent, y font des activités fondamentales pour l'attractivité de la commune et pour les enseignants qui sont satisfaits de travailler avec des écoliers bien encadrés toute la journée.



A.P.P. SUNDHOFFEN

ÉTANG LES « MUGUETS »



L'étang les Muguets

Situé au cœur de la forêt du Kastenwald, ce cadre idyllique n'est pas un lieu exclusivement réservé aux pêcheurs. Nos amis non-pêcheurs sont les bienvenus à l'étang lors de nos manifestations ou lors de promenades.

L'un de ses objectifs est de faire de ce cadre naturel un lieu de rencontre familiale et multigénérationnelle. Une salle, une cuisine, un barbecue, un espace enfant vous y attendent pour passer un moment agréable.

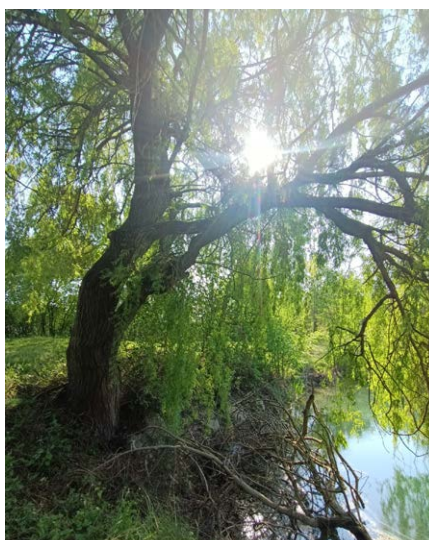
Nous avons eu le plaisir d'organiser des repas Paëlla pour nos invités, qui ont été ravis par la qualité de l'organisation et du service.

Manifestations prévues en 2025 :

- Assemblée générale le samedi 8 mars 2025
- Fête de l'étang le dimanche 4 mai 2025
- Journée de clôture le dimanche 28 septembre 2025

« Que vous soyez pêcheurs ou non, randonneurs ou amis de la nature, vous serez les bienvenus. »

Espérant vous rencontrer au cours de cette nouvelle année, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2025.



Tennis Club SUNDHOFFEN



LE TENNIS CLUB DE SUNDHOFFEN entre dans sa 42^e année et continue de proposer aux habitants de notre commune et aux compétiteurs venus de toutes parts de nombreuses activités et tournois de tous niveaux.

Il est dirigé par un comité dynamique de 8 bénévoles et les cours sont dispensés désormais par 1 moniteur diplômé d'un brevet d'état, gage d'une grande qualité d'enseignement.

120 membres évoluent sur nos deux terrains extérieurs en gazon synthétique sablé (GOTEC), en parfait état et éclairés. Ils sont disponibles pour tous les licenciés et membres du club. Les réservations s'effectuent en ligne, via l'application TEN'UP.

Le nombre d'adhérents est stable depuis 2 ans ce qui démontre la bonne santé de notre club.

Les adultes peuvent s'entraîner avec un moniteur les lundis soirs, à partir de début septembre jusqu'en juin et les compétiteurs les vendredis soirs et les samedis après-midi d'octobre à avril de chaque année. Voici leur effectif actuel, qui ne demande qu'à grandir :

- 3 femmes 3^e série
- 8 femmes 4^e série dont 1 jeune
- 5 hommes 3^e série
- 19 hommes 4^e série dont 9 jeunes

Qui composent :

- 3 équipes de vétérans pour les championnats des + de 35 ans (1 équipe Dames et 2 équipes Messieurs)
- 2 équipes séniors engagées en championnat d'hiver (1 équipe Dames et 1 équipe Messieurs). La salle du centre socio-culturel et sportif de notre commune est mise à notre disposition exclusive par la commune pour cette compétition
- 4 équipes séniors engagées en championnat d'été (2 équipes Dames et 2 équipes Messieurs)
- 1 équipe Dames pour les raquettes FFT (compétition amateur en semaine)

Les enfants et les jeunes, quant à eux, bénéficient de créneaux les mercredis et samedis matin pour apprendre à jouer et à se perfectionner au mini-tennis pour les 5-7 ans et à l'école de tennis sur l'année sportive d'une heure entre septembre et juin.



Voilà un planning hebdomadaire ou même annuel bien rempli !

Les cours débutent pour tous la semaine du 15 septembre, sauf les compétiteurs qui ne reprennent que début octobre.

Nos tarifs sont tout à fait abordables, les terrains sont disponibles toute l'année et les créneaux de la salle multi sports ne peuvent être réservés qu'aux entraînements.

Adhésion au club + licence :

- Jeunes entre 8 et 14 ans (nés les années 2011 à 2017) **cotisation 27 € + licence 23 €**
- Jeunes entre 15 et 18 ans (nés les années 2007 à 2010) **cotisation 41 € + licence 23 €**
- Adultes (nés en 2006 et avant) **cotisation 68 € + licence 33 €**
- Couple adulte (conjoint + conjointe) **cotisation 110 € + licence 33 € x 2**
- Famille à partir de 3 adultes (**cotisation 55 € + licence 33 €**) **x nombre d'adultes**

Ecole de tennis pour les jeunes nés à partir du 01/01/2007 et jusqu'au 31/12/2017 : pour une trentaine de séances d'1 heure. Tarifs : **130 €**

Mini-tennis pour les plus jeunes nés à partir du 01/01/2018 au 31/12/2020 (5 à 7 ans)

Pour une trentaine de séances de 1 heure. Tarif : 130 € (cotisation, licence et cours compris)

Entraînements compétition : 130 €

Les inscriptions s'établissent en juin et une séance de rattrapage est organisée en septembre. Mais il est possible de nous joindre tout au long de l'année en contactant : Serge LEMAIRE, Président, au 06 77 74 38 80 ou Brigitte TANGUY, Trésorière, au 06 22 30 38 59.

Des tournois homologués sont également organisés durant l'année par notre Président et juge arbitre officiel :

- 1 tournoi Messieurs (NC – 15/1) : en juin
- Clôture de l'école de tennis : fin juin.
- 1 tournoi Jeunes – 11 ans (galaxie) : en juillet
- 1 tournoi Jeunes 12 à 18 ans (NC – 15/1) : en août
- 1 tournoi Dames (NC – 15/1) : la 2^e quinzaine d'août

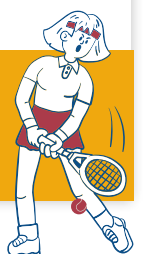
L'année sportive est agrémentée de différentes sorties ou activités ludiques, en tout cas autres que tennistiques :

- 1 soirée jeux de société
- 1 sortie vélo
- 1 soirée bowling
- Etc.

Le nettoyage annuel des courts s'effectue généralement en avril de chaque année (photo ci-dessous).

Notre Assemblée Générale a eu lieu cette année le 15 novembre à 19h30 dans la salle 1 (rdc) de la Maison des Associations.

N'hésitez pas à consulter notre site :
www.tennis-sundhoffen.fr



Des judokas en pleine forme pour la saison 2024-2025 !



L'association des arts martiaux de Sundhoffen aborde cette nouvelle saison avec dynamisme et enthousiasme. Fort de ses 363 licenciés, il se positionne désormais comme le premier club du département, un succès qui reflète l'engagement de l'équipe et la passion des pratiquants. Le club est animé par une équipe de neuf professeurs, dont Arthur salarié de l'association. Grâce à son implication, le club est en mesure de proposer des cours adaptés aux judokas, dès l'âge de deux ans et jusqu'aux adultes mais également des stages pendant les vacances et des animations au sein des écoles, une belle opportunité pour promouvoir le judo auprès des plus jeunes. Au mois de juin, Lucas Schwander a obtenu son certificat d'animateur fédéral et en septembre 2024, le club a eu le plaisir d'accueillir Tessa Pierron en apprentissage. En pleine préparation de son BPJEPS Judo, elle apportera un souffle nouveau à l'équipe pédagogique tout en poursuivant sa formation.



Un autre point marquant de cette année est l'acquisition d'un véhicule neuf places. Ce nouvel atout logistique ouvre de nouvelles perspectives pour les déplacements du club, notamment pour les tournois et les stages. Une première occasion se présentera d'ailleurs pendant les vacances de la Toussaint, lorsque 13 jeunes judokas partiront à Sens pour participer à un tournoi, suivi d'un stage intensif de trois jours. Ce type de déplacement permet de diversifier les expériences sportives des jeunes, de renforcer la cohésion du groupe, et de créer des souvenirs mémorables.

Durant la saison 2023-2024, les jeunes judokas ont eu l'occasion de briller lors de plusieurs tournois. Le dernier en date au mois de juin, le tournoi de Munster, a été remporté par le club pour la deuxième année consécutive, confirmant ainsi le talent et l'engagement des 136 participants du club !!

L'équipe du comité continue également de se renforcer, avec une ambiance chaleureuse et conviviale qui contribue au bon fonctionnement du club.

Avec des projets ambitieux et une équipe motivée, le club des arts martiaux de Sundhoffen est prêt à vivre une saison riche en succès et en émotions. Suivez-nous sur notre page Facebook !

Le Baby Judo : une approche ludique dès 2 ans

L'une des particularités du club est son engagement à accueillir les plus jeunes dès l'âge de deux ans, grâce aux cours de Baby Judo. Cette initiative connaît un véritable succès, avec pas moins de 60 enfants de 2 à 3 ans qui participent actuellement à ces entraînements. Le Baby Judo est conçu pour développer la motricité des tout-petits à travers des parcours adaptés et des jeux amusants. Chaque séance se déroule en présence d'un parent accompagnateur, ce qui permet de renforcer la complicité parent-enfant tout en facilitant l'apprentissage. Le Baby Judo représente ainsi une belle porte d'entrée vers la pratique sportive et une école de la vie pour les futurs judokas.

Nouveauté : l'École Technique pour les 12-15 ans

Cette saison, le club innove avec la création d'une « école technique », une opportunité exceptionnelle pour les jeunes judokas âgés de 12 à 15 ans. Ce programme propose un entraînement supplémentaire destiné à approfondir leurs compétences techniques, et est encadré par des intervenants variés et pour la plupart de haut niveau.

Parmi eux, des judokas de renom qui ont généreusement accepté de soutenir cette initiative : William Bahague, 7^e dan, Patrice Maréchal et Sébastien Girardey, tous deux 6^e dan, ainsi que David Charles, 5^e dan. Ces experts, reconnus pour leur maîtrise et leur expérience, apportent une véritable plus-value à la formation des jeunes du club. L'École Technique est une initiative qui vise à stimuler l'excellence sportive, en offrant aux jeunes passionnés des conditions d'entraînement optimales pour s'épanouir dans leur pratique du judo.





L'ASS 2023-24 : une pêche d'enfer !

L'AS Sundhoffen aura vécu une magnifique saison 2023-24. Des super vétérans aux U7, toutes les formations sont à englober dans le même éloge. L'équipe 1, reléguée en Reg.2, a trouvé les ressources nécessaires pour réintégrer l'élite en Reg.1. Ce n'était pas vraiment prévu au programme, tout comme la troisième montée successive de l'équipe 3 en district. On n'oubliera pas les U18 qui accèdent en Reg. 2, ainsi que les super vétérans, premiers de leur groupe.

Pourtant, au soir du 27 août 2023, les trois équipes seniors faisaient grise mine : la 1 revenait battue de Raon l'Etape, la 2 cédait devant Hirtzfelden et la 3 s'effondrait à Gunsbach. De plus, la formation fanion se faisait éliminer de la Coupe de France par le FC Mulhouse et de la Coupe du Grand Est par Biesheim. Mais, rapidement, tout le monde allait rectifier le tir en fin du cycle aller : Après avoir subi une sérieuse défaite à Erstein, le 26 novembre 2023 (4-1) l'équipe une du tandem Jabrane-Albarran ne devait plus connaître la défaite avant le verdict, l'accession, début juin et une victoire improbable sur Raon l'Etape, 11-0 ! L'équipe 2 se réveillait aussi pendant le cycle retour et la 3, se plaçant deuxième derrière Guémar, accédait, elle aussi, à l'étage supérieur. Quant aux U18, ils ont fait passer d'excellents moments au club. Ils ont fait carrière en Coupe Gambardella, réussissant à faire venir des centaines de spectateurs, notamment en accueillant Ribeauvillé. En championnat, ils terminent premiers, n'étant battus en finale régionale que dans l'ultime minute par Sarre-Union. Les super vétérans, lauréats en championnat, sont allés se ressourcer du côté de Rimini ! Mais l'ASS n'oublie pas qu'elle a perdu une de ses plus fidèles supportrices, Marguerite Zins, la maman de son Président, décédée le 25 novembre 2023.

Quelques manifestations à noter au cours de la saison :

- 10 réunions plénières du comité, le 3^e mardi du mois,
- 2 tournois de belote le 13 octobre 2023 (28 équipes) et le 26 avril 2024 (53 équipes),
- déjeuner moules-frites (45 présents) le 12 novembre 2023,
- une exposition «Belles voitures et crèches» montée par Francis Ernst et Jacky Zins à la Carrosserie Zins,
- soirée quilles le 10 mai à Niederhergheim.

Les événements de juin : dans l'ordre chronologique :

- tournoi vétérans le 8 (victoire de Wettolsheim),
- inauguration du City Park le 15,
- Fête des Jeunes, également le 15
- Grempeltournoi, qui a réuni 26 équipes (14 équipes de licenciés et 12 de non-licenciés), le 30.

Claude EHRLACHER



LES PLONGEURS DE L'ILL

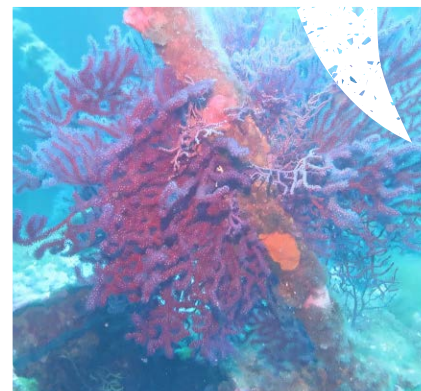
Une belle expérience au large de Port Cros dans le département du Var.

Les épaves nommées Le Donator - Le Marcel - Le Togo - La ville de Grasse - Le Rubis

Tels ont été les terrains d'exploration sous-marine de plongeurs habitués aux galets de nos gravières...

Le contraste est saisissant. Tout d'abord il y a la descente dans le bleu de la Méditerranée pour atteindre des profondeurs entre 40 et 50m afin de se stabiliser à la hauteur des vieilles carcasses. Devenues lieu de vie pour tout un biotope qui peuple celles-ci depuis des décennies, c'est l'exploration pour avoir le cliché qui laissera le souvenir impérissable du monde du silence...

Claude Lang



Le recensement ? Il est vieux comme le monde !

Interviews réalisées et textes rédigés par Claude Ehlacher

Les premiers recensements ont eu lieu en Egypte, sous les Pharaons, et en Chine, il y a 4000 ans. C'est la Bible qui révèle certains recensements, dans le livre des Nombres. Un décompte de la population a été demandé par Dieu et effectué par Moïse dans le désert du Sinai, deux ans après la sortie d'Egypte. 38 ans plus tard, nouvelle demande de recensement par le Seigneur : il est réalisé juste avant l'entrée dans la Terre Promise. Ce recensement avait comme but de rétablir équitablement le territoire parmi les tribus d'Israël.

C'est dans le Nouveau Testament que nous est dévoilé le recensement le plus « célèbre ». On cite : « en ce temps-là, l'empereur Auguste donna l'ordre de recenser tous

les habitants de l'Empire romain. Tout le monde allait se faire enregistrer, chacun dans sa ville d'origine ; Joseph, lui aussi, partit de Nazareth, un bourg de Galilée, pour se rendre en Judée, à Bethléem, où est né le roi David (il y a 156 km entre les deux cités). Joseph alla s'y faire enregistrer avec Marie, sa fiancée, qui était enceinte. Pendant qu'ils étaient à Bethléem, le jour de la naissance arriva ». On connaît la suite : Jésus, l'étable, la crèche, l'âne gris, le bœuf, les Rois mages... Même si les historiens ne sont pas d'accord sur la date exacte du recensement, on peut toujours se poser la question suivante : que se serait-il passé si l'Empereur n'avait pas donné l'ordre de recenser ?

INTERVIEWS



Interview de la coordonnatrice : Edith MARTORETTI-SIGRIST Une mission inédite !

Edith Martoretti-Sigrist est « Sundhoviennne » depuis janvier 1988. Elle a fait son entrée au Conseil Municipal en 2001, est devenue adjointe en 2014, puis première adjointe en 2020, succédant alors à Carmen Foery.

Pour la bonne marche de l'opération recensement de 2024, il fallait, quelques mois précédant l'opération, nommer un ou une coordonnatrice. Normalement, ce rôle est dévolu au Secrétaire Général de la Mairie. Or, la Commune de Sundhoffen était à la recherche d'un nouveau Secrétaire après le départ de Madame Hegy vers Neuf-Brisach. C'est donc Edith qui a hérité de cette tâche. Pour ce, elle a suivi, elle aussi, une journée de formation complète à Vogelgrun. Elle a également assisté aux deux demi-journées réservées aux agents recenseurs.

Pour mener à bien l'entreprise, elle a défini 4 districts de taille à peu près identique. Elle nous dit qu'elle avait affiché un plan du village et les différentes étapes du recensement bien visibles sur l'armoire de son bureau. Elle a tenu compte des 1028 logements à recenser avec l'aide de l'équipe administrative. Ce sont donc environ

250 logements qui étaient confiés à chacun. A partir d'un carnet de collecte, Edith a pu préparer avant le 18 janvier les enveloppes de recensement avec code confidentiel pour toutes les maisons individuelles avant que ne soient contactés les collectifs.

Une mise au point hebdomadaire a été décidée : les dossiers papiers étaient mis sous clés pendant ce mois de recensement. Au début, pas de problème, puis des relances ont été nécessaires, le plus souvent à cause d'oublis. Le recours au smartphone s'est avéré indispensable (il y eut 87,6 % de taux internet sur 1028 logements). La clôture a été faite par le représentant de l'Insee.

En conclusion, Edith nous dit que le recensement a été un beau travail d'équipe, avec une belle ambiance et un bon bilan.





Interview d'agent recenseur : Denis KURY Il avait du crédit auprès des citoyens !

Le contact avec l'habitant, un atout essentiel pour un recensement, Denis Kury connaît. Par son « ancien » métier d'abord : en tant que responsable d'agence du Crédit Mutuel à Dessenheim, à Sundhoffen et à Sainte-Croix-en-Plaine, il était quotidiennement en contact avec les clients. Ensuite, c'est par son investissement dans le bénévolat que Denis côtoyait du monde : on le retrouve Président des Parents d'élèves, membre du Conseil de Fabrique de la paroisse catholique, mais aussi, en 2022-2023, Président du Lion's Club Vauban à Neuf-Brisach et dorénavant chef de protocole. Sa connaissance du village, son excellent contact avec ses habitants font que sa « nomination » d'agent recenseur coulait de source ! (il rajoute qu'il pensait que c'était un travail bénévole).

Avec sa carte officielle d'agent recenseur, Denis va s'occuper d'un district comprenant la Rue du Petit Colmar, son quartier, ainsi que la zone de l'ancienne poste. Certes, il a connu des réticences mais il a réussi

à convaincre la totalité de ses « clients ». Il se souvient du premier jour de l'opération, le 18 janvier donc, et cette journée l'a marqué parce que c'était, tout simplement, le jour le plus froid de l'hiver. Sa tournée l'a fait rencontrer de belles personnes, parmi lesquelles une... authentique bergère ! Evidemment, la réunion hebdomadaire avec Madame Martoretti-Sigrist a été très utile.

Chaque agent y a fait allusion : le repas réunionnais qui a scellé la fin de l'opération a marqué les esprits. Quand on lui demande s'il était prêt à rééditer l'expérience, il répond : « J'aurai cinq ans de plus et je ne sais pas de quoi l'avenir sera fait ». C'est vrai, beaucoup d'eau coulera sous le pont de l'Ill d'ici 2029 !



Interview d'agent recenseur : Céline HECHINGER Technicienne qualité à l'hôpital, elle a soigné son district !



C'est dans un environnement reposant que Céline Hechinger nous reçoit pour évoquer l'épisode « recensement ». Elle se rend quotidiennement à l'Hôpital de Sélestat où elle est technicienne sécurité. Auparavant, c'est beaucoup plus au... nord, à Fegersheim, qu'elle se rendait pour son travail. En septembre 2023, elle est en période d'arrêt entre deux affectations. C'est alors qu'elle apprend, via « La Lettre trimestrielle » de la Commune,

que celle-ci est à la recherche d'agents recenseurs. Attendant donc son nouveau poste, elle maile à la Commune et se lance dans l'opération.

On ne devient pas recenseur sans formation : Céline ira deux fois à Vogelgrun, où un membre de l'Insee explique le travail demandé. Céline sera affectée à un

district assez étendu : son quartier des Fleurs, la zone artisanale et le lotissement entre les Glaces de l'Ill et la voie de chemin de fer.

La distribution des enveloppes a lieu le 18 janvier dans les boîtes aux lettres individuelles. Les habitants répondent le plus souvent par Internet. Mais, revers de la médaille, tout le monde n'est pas à l'aise avec l'informatique. De l'aide est alors demandée. Souvent, il n'y a pas de réponse : il faut relancer, aller sur place, aider les personnes âgées. Il arrive, c'est rare, qu'on n'ait pas de réponse ou que des questions indiscretes soient posées. Chaque semaine, on rendait compte à Madame Martoretti-Sigrist qui nous a apporté un soutien total.

Céline termine avec des constatations importantes : elle pense qu'être agent recenseur doit être compliqué quand on travaille en même temps : il faut être à la retraite pour mener cette mission à bien. Elle aussi a fait de belles rencontres (elle voit souvent une voisine âgée depuis cette période). Elle n'oubliera pas le repas réunionnais post-recensement : un régal !



Interview d'agent recenseur : Muriel MENGES Elle n'a pas compté ses efforts !



C'est via une excellente amie, Isabelle Stocky, bien connue des Villageois puisqu'elle œuvre à la Mairie, que Muriel, ancienne comptable, s'est lancée dans l'opération « recensement ». D'emblée, elle nous dit que pour valider ce travail d'un mois, il faut avoir de solides connaissances en informatique. C'est grâce à Internet et à son portable qu'elle a pu mener l'opération à bien. Recenser nécessite un investissement conséquent.

Personnellement, elle a même fait une tournée de reconnaissance de son district avec son mari. Elle nous fait remarquer qu'il fallait respecter des dates précises et avoir une disponibilité sans faille. Elle me fait, elle

aussi, remarquer qu'elle a eu froid le 18 janvier, lors de la distribution des enveloppes.

Muriel s'est occupée du cœur du village. Inutile de dire qu'elle a fait connaissance de personnes intéressantes. Parmi elles, des clients âgés avec qui elle a pu avoir de solides discussions et nouer des liens enrichissants. Elle a connu, d'un côté, des immeubles comme ceux de la Rue de la Liberté qui l'ont accaparée et de l'autre, des maisons anciennes quelques fois entourées d'un halo de mystère et occupées par des personnes isolées demandeurs de dialogue qui, parfois, se prolongeait...

Dans sa tournée, elle a aussi abordé des demeures éloignées du village ; ainsi, elle s'est rendue vers Sainte-Croix-en-Plaine ou vers la forêt du Neuland. Muriel signale aussi l'aide de la coordonnatrice qui a chapeauté l'exercice. Au bout du compte, Muriel a trouvé que cette expérience, c'était « top » !



Interview d'agent recenseur : Vanessa RAMSAMY Elle recense les compteurs d'eau et la population !

Comment Vanessa Ramsamy, venue de Saint-Pierre, au sud de l'île de la Réunion, a-t-elle fait pour devenir actrice du dernier recensement de Sundhoffen ? Son cursus très particulier, mérite notre attention. A son arrivée en métropole, elle se lance dans des études en Histoire. Loin de chez elle, esseulée parmi des potaches plutôt « froids », elle renonce. Elle passe un BTS chef de production, fait notamment une pige chez Peugeot avant d'arriver au Syndicat des Eaux de la Plaine de l'Ill basé à Niederhergheim.

En apprenant, via « la Lettre » trimestrielle de la Commune, que celle-ci était à la recherche d'agents recenseurs, elle lance, à la cantonade et sur le ton de la plaisanterie qu'elle pourrait être intéressée. Elle ne savait même pas que cette tâche était rétribuée. Ses paroles ne sont pas tombées dans les oreilles d'un sourd ! En effet, Jean-Marc Schuller, Maire du village, est aussi Président du Syndicat des Eaux. Il prend Vanessa au mot et, soudain, elle se rend compte de la difficulté du travail demandé. Occupée par son métier

et jongler avec le recensement va s'avérer difficile. Mais le souci du travail bien fait qui l'habite l'emporte et elle se lance. Elle a un atout important dans sa poche : elle relève régulièrement les compteurs d'eau à Sundhoffen et connaît chaque foyer et chaque cour.

Elle s'occupera d'un district qui s'étend de part et d'autre de l'Ill. Parmi ses clients, beaucoup sont des personnes installées depuis belle lurette dans le village. Ses contacts avec les autres agents recenseurs, la réunion hebdomadaire avec la coordonnatrice de l'opération et la possibilité de tableur sur son portable et Internet vont considérablement l'aider. Ses petits problèmes ont trouvé solution. A l'issue de ce mois très « lourd », elle a invité tous ses collègues occasionnels chez elle à Illzach : le repas réunionnais qu'elle a proposé a manifestement marqué les recenseurs !



VOYAGE : L'ERYTHRÉE, PERLE DE LA CORNE DE L'AFRIQUE

Où ça ? Voilà la réaction à laquelle on s'expose lorsqu'on décide d'annoncer son voyage en Erythrée, pays resté méconnu du grand public. Situé à la croisée de l'Arabie et de l'Afrique, l'Erythrée n'est ni tout à fait arabe, ni tout à fait africaine. Du XIX^e au XX^e siècle, des écrivains étrangers comme Kessel, Rimbaud ou Monfreid sillonnèrent la région qui a hérité d'une population mélangée aux origines nombreuses. Cette diversité s'affiche dans les... 9 langues pratiquées, dans la gastronomie (traditionnelle ou italienne, l'Italie ayant colonisé la région dès 1889) et dans la pratique religieuse (catholique, orthodoxe et musulmane).

En tout cas, l'Erythrée (118 000 km carrés, 6 millions d'habitants) ne manque pas de surprendre et offre bien plus que ce que l'on attend : diversité des paysages (déserts, montagnes), une architecture Art Déco (surtout à Asmara, capitale comptant 800 000 habitants et perchée à 2500 mètres d'altitude), une nourriture délicieuse, des îles souvent désertes au milieu d'une eau turquoise, une ville portuaire mythique (Massawa) et la bonté incomparable de son peuple.

L'Erythrée, et c'est malheureux, apparaît épisodiquement dans les colonnes de la presse : le sort des jeunes de ce pays de la Corne de l'Afrique, une dictature depuis 1992, année de son indépendance après une guerre fratricide contre l'Éthiopie y est évoqué. Ils comptent souvent parmi les victimes de naufrages dans la Méditerranée. Il est vrai que les Érythréens sont tenus à effectuer au minimum 5 années de service militaire et ce, dans un pays qui n'a que des ressources agricoles. On comprend aisément leur rêve d'une vie meilleure et leur désir de voir ailleurs. Plus encourageant et motivant pour cet état est l'avènement au sommet du cyclisme mondial (les cyclistes sont omniprésents dans le pays) de Biniam Girmay, qui restera à jamais le premier coureur noir et érythréen à gagner une étape du Tour de France. Il a ramené le Maillot Vert à Nice (où le Tour s'est terminé cette année) après avoir remporté 3 étapes !

Ajoutons, pour terminer, que le nom de l'Erythrée fait référence au mot grec « eruthros » qui signifie rouge, comme la Mer Rouge qui baigne le pays !

Claude EHRLACHER



La guerre contre l'Éthiopie a laissé des traces



Les nomades Rashaidas en quête de nouveaux pâturages



Jeune femme à Asmara



La fête du Timkat,
principale cérémonie orthodoxe de l'année



Rencontre sur l'île de Dessie



La Mer Rouge, contrairement aux apparences...

VOYAGE : UNE DÉCENNIE D'AVENTURE AU VOLANT « L'ÉPOPÉE D'ELLE'Z'AS »

Dix ans déjà que l'association Elle'Z'as fait rugir les moteurs du désert ! Née en 2014 de la passion dévorante de Sabrina RISSER et d'une collègue, Aurore Delmond, pour les rallyes raids féminins, cette équipée 100 % féminine n'a cessé de repousser ses limites.

De l'Argentine au Maroc, en passant par les Vosges, les aventurières d'Elle'Z'as ont marqué les esprits. En 2015, elles affrontaient les pistes escarpées du Trophée Roses des Andes, dans la cordillère des Andes. Puis, en 2018, c'est au Cap Fémina au Maroc qu'elles triomphaient en remportant l'étape des Dunes et en menant le rallye pendant 5 étapes sur 6 !

En 2022, Sabrina et son équipière nantaise Alexandra se lançaient dans le mythique Rallye Aïcha des Gazelles du Maroc. Une aventure partagée avec les élèves de CE2 de Sundhoffen qui ont suivi leur parcours avec émerveillement. Malgré les conditions extrêmes, les crevaisons et les tempêtes de sable, elles terminaient 70^e sur 133 participantes lors de leur première participation.

L'année suivante, l'association se lançait, en famille, dans la

Trans'vosgienne, une randonnée 4x4 à travers le massif des Vosges. Une expérience mixte riche en émotions, partagée avec d'autres passionnés.

2024 marque le grand retour du duo fondateur, Aurore et Sabrina, qui s'alignaient au départ du Rallye des Dames de Cœur dans la région de Matour (71). Un événement caritatif dédié à la recherche contre le cancer féminin où elles gagneront le défi Gymkhana (la copilote dirige la pilote aux yeux bandés sur un slalom) et finiront 4^{ème} pour leur première participation.

Et ce n'est pas fini ! En juin 2025, Sabrina participera à nouveau à la Trans'vosgienne, tandis qu'Aurore et elle se préparent à relever un nouveau défi de taille : la 35^e édition du Rallye Aïcha des Gazelles en mars 2026.

Derrière chaque kilomètre parcouru, chaque épreuve surmontée, il y a un équipage soudé, des partenaires fidèles (merci à eux) et des milliers de kilomètres parcourus dans un 4x4 zébré orange devenu incontournable à Sundhoffen.

L'aventure continue... Rejoignez-nous !





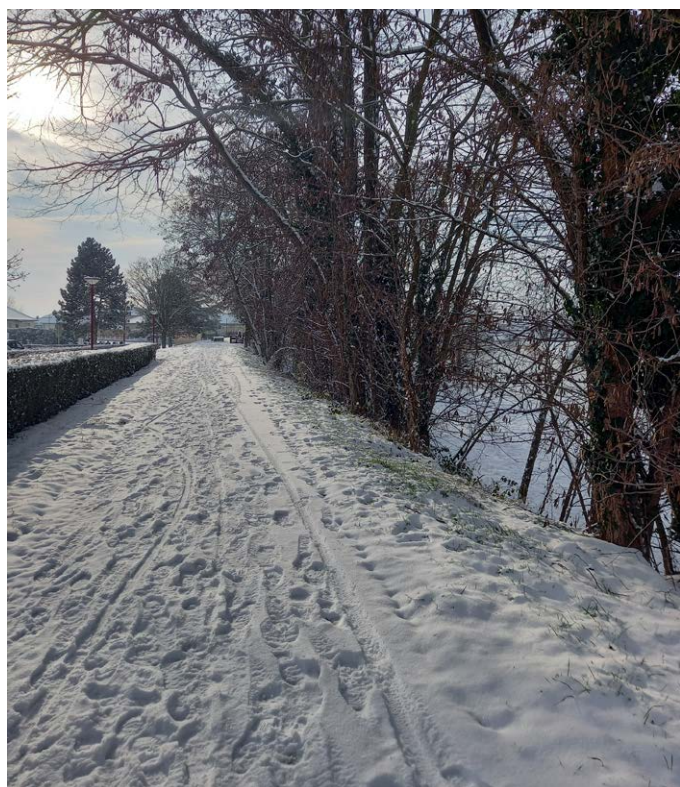
Neige

Des copeaux fraîchement tombés
Couvraient joliment les sentiers.
Alors que les branches lourdes des sapins
Semblaient vouloir se donner la main
Les toits des chalets légèrement poudrés
Attendaient patiemment les invités.

Devant nos yeux émerveillés
La montagne nous livrait ses beautés
Pourvu qu'encore la neige tombe
Par - delà cluses et combes
Sur les Vosges et leurs ballons
Sur les sommets et les vallons.

Que nos enfants dans le futur
Connaissent ce bonheur offert par la nature !

Bernadette LABEAUNE



Tombe la neige !

Elle a tout recouvert
De son épais et blanc manteau
Laisant les paysages si beaux.

Tout est féérique
Magique, mystique
C'est un vrai Noël charmant
Faisant la joie des petits enfants

Ce blanc mystérieux
Rend tout plus lumineux
Ce blanc éclatant
On n'ose le souiller en marchant
Il nous émerveille sous le soleil.

Bernadette LABEAUNE



Sundhoffen



© Photos pages de couverture: Daniel MULLER

sundhoffen.fr